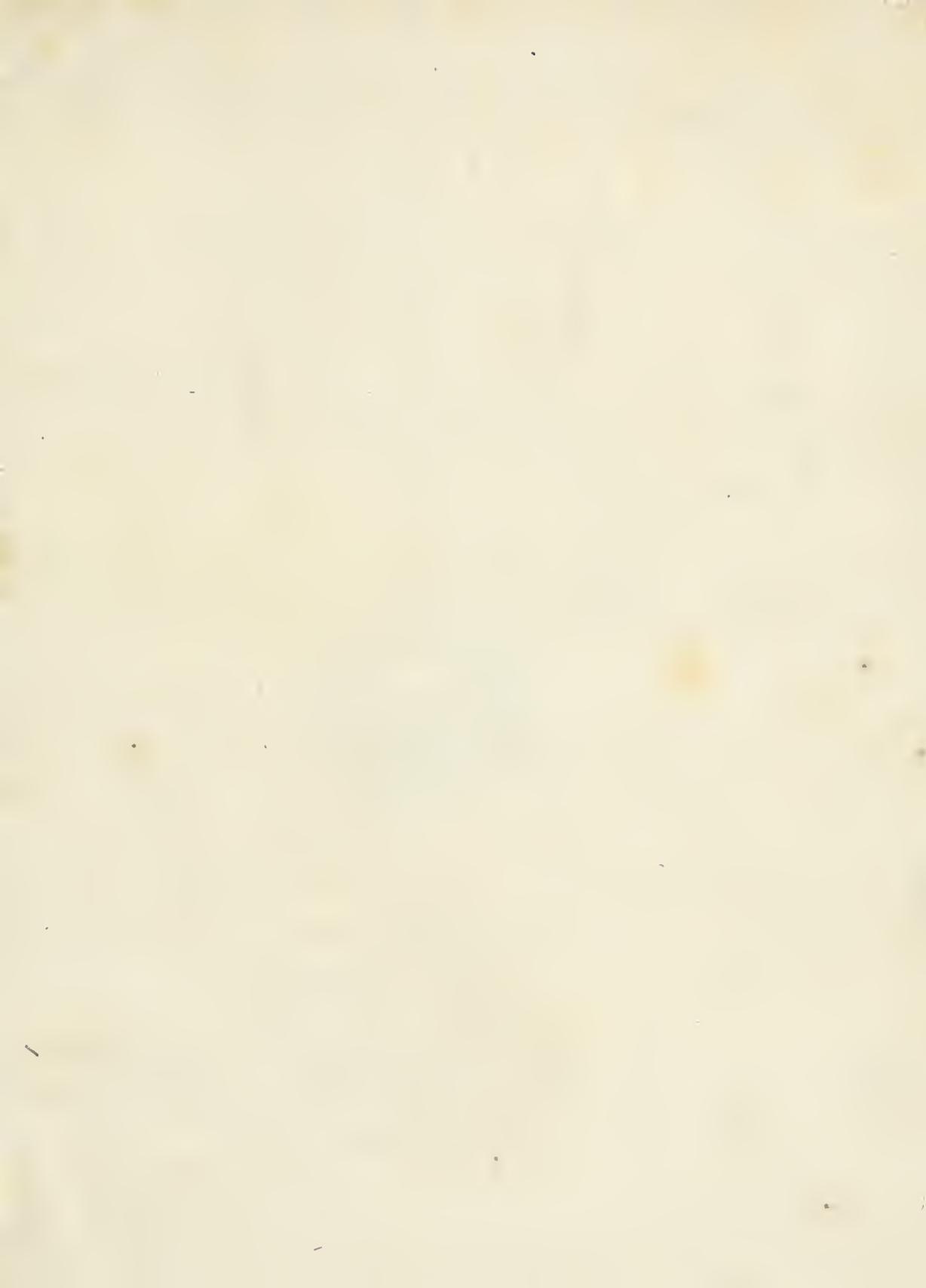


BIBLIOTHÈQUE

DE

M. LE DUC D'UYÈS.

Château de Bonnelles.



RELATION
DE LA CÉRÉMONIE DU SACRE
ET
COURONNEMENT
DU ROI,

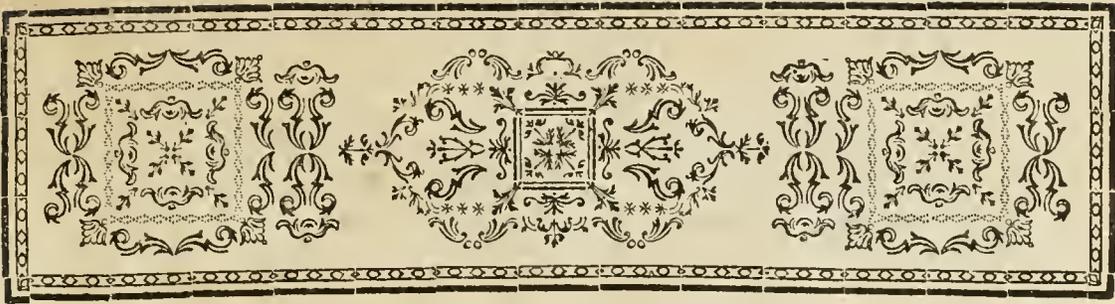
*Faite en l'Église Métropolitaine de Rheims, le Dimanche
11^e jour de Juin 1775.*



A PARIS,
AUX DEUX BUREAUX DE LA GAZETTE, RUE NEUVE
DES FILLES S. THOMAS.

DE L'IMPRIMERIE DE LA GAZETTE DE FRANCE,
AUX GALERIES DU LOUVRE.





RELATION
DE LA CÉRÉMONIE DU SACRE
E T
COURONNEMENT
DU ROI.

LE départ du Roi pour son Sacre, ayant été fixé au 5 du mois de Juin, Sa Majesté partit ce jour-là du Château de Versailles à deux heures après-midi avec la Reine, accompagnée de Monsieur, de Madame & de Monseigneur le Comte d'Artois. Sa Majesté se rendit au Couvent des Religieuses Carmélites de Saint-Denis; après avoir vu Madame Louise, Elle continua sa route & arriva vers les dix heures du soir à Compiègne, où son arrivée fut annoncée par le son des cloches de la Ville.

Le Duc de Gesvres, Gouverneur de la Province de l'Isle-de-France, reçut Sa Majesté selon l'usage ordinaire, à la tête de l'Etat Major & du Corps de Ville.

Le Régiment de Condé Cavalerie, en garnison à Compiègne & aux environs, qui avoit été au devant du Roi, à quelque distance de la Ville, se rangea en ordre de bataille sur le passage de Sa Majesté.

Madame Clotilde & Madame Elisabeth,

qui étoient arrivées vers une heure de l'après-midi, furent reçues de la même manière par le Duc de Gesvres. Les Officiers du Régiment de Condé eurent l'honneur de leur présenter leurs hommages.

Sa Majesté séjourna à Compiègne, ainsi que toute la Cour, le 6 & le 7, & en partit le 8 pour se rendre à Fismes où Elle devoit coucher. Sa Majesté qui étoit accompagnée, dans sa voiture, de Monsieur, de Monseigneur le Comte d'Artois, du Prince de Beauvau son Capitaine des Gardes, du Prince de Lambesc son Grand Ecuyer, du Duc de Bouillon son Grand Chambellan, du Duc de Coigny son premier Ecuyer & du Duc de Fronzac, l'un des premiers Gentilshommes de sa Chambre, passa par Soissons, où le Duc de Gesvres, qui en est le Gouverneur, s'étoit rendu la veille pour recevoir Sa Majesté qui arriva vers les six heures du soir.

Sa Majesté, suivant les ordres qu'Elle en

avoit fait donner au Duc de Gofvres , par le Duc de la Vrilliere , Ministre & Secrétaire d'Etat , & par le Marquis de Dreux , Grand-Maitre des Cérémonies , fut reçue sans le grand cérémonial qui s'y étoit observé lors du passage de Louis XV pour son Sacre , Elle reçut seulement du Duc de Gofvres les clefs de la Ville. Il s'étoit en conséquence rendu à la tête d'un détachement de ses Gardes du Gouvernement , à l'endroit qui lui avoit été prescrit , & là il présenta à Sa Majesté les Clefs de la Ville dans un grand plat de vermeil , soutenu par lui & par le Sieur Calais , Maire de la Ville , qui fit la harangue à genoux. L'arrivée de Sa Majesté avoit été annoncée par la cloche du Beffroi de la Ville , & par le son de toutes les autres cloches , ainsi que par plusieurs salves d'artillerie.

Le Roi continua sa route pour se rendre à Fismes , où Sa Majesté arriva vers les huit heures du soir. Le Duc de Bourbon , Gouverneur de la Province de Champagne , accompagné du Marquis d'Ecquevilly , Lieutenant-Général de ladite Province , & précédé des Gardes du Gouvernement , s'étoit aussi rendu audevant de Sa Majesté aux frontieres de son Gouvernement , d'où ils l'accompagnèrent jusqu'aux portes de la Ville , où le Duc de Bourbon reçut Sa Majesté , en lui faisant la remise des clefs de cette Ville , suivant l'usage ordinaire , & en lui présentant le Corps Municipal , qui harangua Sa Majesté à genoux. Le Roi fut encore harangué dans cette Ville par les différens Corps de Justice & de Police , présentés par le Duc de Bourbon.

Le même jour , la Reine passa à Fismes à dix heures du soir , *incognito* , accompagnée de Madame , pour se rendre à Rheims , où Madame Clotilde & Madame Elisabeth étoient arrivées le matin.

Le Vendredi , 9 du même mois , le Roi repartit à deux heures après-midi de Fismes pour se rendre à Rheims. Sa Majesté arriva vers les trois heures & demie après-midi , à trois quarts de lieues de la ville de

Rheims , où Elle monta dans ses voitures de cérémonie.

Le Duc de Bourbon , Gouverneur de la Province de Champagne , accompagné du Marquis d'Ecquevilly , Lieutenant-Général de cette Province , & précédé des Gardes du Gouvernement , se trouva sur le grand chemin , à la tête du Corps de Ville , à cheval , accompagné de ses Hoquetons , qui descendit pour haranguer le Roi , à genoux. Delà ce Prince retourna dans le même ordre pour la présentation des clefs , à la porte de la Ville , où se trouva le Sieur Rouillé d'Orfeuil , Intendant de la Province.

Lorsque Sa Majesté fut arrivée à cette porte , le Marquis d'Ambly , Maréchal des Camps & Capitaine-Commandant de la Ville , remit au Duc de Bourbon une des clefs : les deux autres furent remises par le Lieutenant des Habitans , à ce Prince qui les présenta à Sa Majesté qui les remit au Capitaine des Gardes Ecoffaises. Les Compagnies de Bourgeoisie étoient placées dans les Fauxbourgs , ensuite étoient les Gardes à pied & Suisses , Pertuisaniers du Duc de Bourbon.

Après la présentation des clefs , Sa Majesté suivit la marche , & fit son entrée dans l'ordre suivant , entourée d'un peuple immense qui , dans cette Ville comme dans tous les lieux où avoit passé Sa Majesté , avoit fait éclater son amour par les cris mille fois répétés de *Vive le Roi*.

Les Régimens des Gardes-Françoises & Suisses bordoient les rues par lesquelles le Roi devoit passer , jusqu'à l'Eglise Métropolitaine.

Le Corps de Ville précédoit , à cheval ; la Compagnie des Gardes du Duc de Bourbon , Gouverneur de la Province , dont les carrosses ainsi que ceux du Prince de Condé , du Duc de Chartres & du Duc d'Orleans suivoient , & dans lesquels étoient leurs premiers Officiers. Immédiatement après , venoient deux carrosses de Monseigneur le Comte d'Artois , & deux autres de Monsieur , dans lesquels étoient leurs premiers Officiers , suivis de trois Piqueurs

Piqueurs & de vingt Palefreniers de la Petite Ecurie. Ensuite venoient les détachemens des deux Compagnies des Mousquetaires, ayant à leur tête le Marquis de la Grange, le Marquis du Hallay, le Comte de Nedonchel & le Comte de Cany, Officiers supérieurs qui précédoient un carrosse de suite du Roi, dans lequel étoient le Marquis d'Escars, premier Maître-d'Hôtel de Sa Majesté, le Duc de Quintin & le Vicomte de Coigny. Après ce carrosse, qui étoit suivi du détachement des Chevaux-Légers de la Garde, ayant à leur tête le Marquis de Fumel, Officier supérieur, venoit le carrosse du service du Roi. Dans ce carrosse étoit le Prince de Lambesc, Grand Ecuyer de France, le Duc de Coigny, premier Ecuyer, le Duc de Bouillon, Grand Chambellan de France, le Duc de Fronzac, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, le Duc de Liancourt, Grand-Maître de la Garde-robe du Roi, le Duc de Coslé, Capitaine des Cent-Suisses de la Garde. Un Ecuyer Courrier de la Petite Ecurie le suivoit, ainsi que vingt-huit Pages tant de la Grande que de la Petite Ecurie, ceux de la Grande marchant à droite, & ceux de la Petite à gauche. Le Vol du Cabinet du Roi suivoit deux à deux, commandé par le Sieur Forget. Ensuite marchoient de front quatre Chevaux-Légers de la Garde, commandés par un Sous-Brigadier; trois Ecuyers Cavalcadours de la Petite Ecurie marchoient aussi de front, sçavoir, le Chevalier de Peguilhan de Larboust, commandant la Petite Ecurie, le Marquis de Cubieres & le Comte de Boisfeulh. Ils précédoient le carrosse du Roi, dans lequel étoit Sa Majesté, accompagnée de Monsieur, de Monseigneur le Comte d'Artois, du Duc d'Orleans, du Duc de Chartres & du Prince de Condé. Le Duc de Bourbon marchoit, à cheval, en qualité de Gouverneur de la Province, à la droite & à côté des chevaux du carrosse; le Marquis d'Ecquevilly en qualité de Lieutenant-Général de la même Province, marchoit à gauche & à la même hauteur; quatre Trom-

pettes de la Chambre étoient sur les ailes. Le Prince de Soubise, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes, le Marquis de la Roche-du maine, commandant les Chevaux-Légers, le Comte de la Chaife & le Comte de Monthoissier, Capitaines Lieutenans de la première & seconde Compagnie des Mousquetaires, suivant leur rang, à droite & à gauche du carrosse du Roi, à la hauteur des roues de devant. Le Prince de Beauvau, Capitaine des Gardes-du Corps de quartier, le Prince de Poix, Capitaine en survivance, & les Officiers des Gardes-du-Corps, à droite & à gauche, à la hauteur des roues de derriere. Vingt-huit Valets de pied, tant de la Grande que de la Petite Ecurie, marchoient sur les ailes, & deux de ces Valets de pied avoient la main sur les portieres: les Officiers des Cérémonies marchoient sur les ailes, en avant & près du carrosse. Deux Ecuyers de main du Roi suivoient le carrosse de Sa Majesté, ainsi que les détachemens des Gardes-du-Corps: les détachemens des Gendarmes de la Garde fermoient cette pompeuse marche, ayant à leur tête le Prince de Guemenée, reçu en survivance du Prince de Soubise, le Comte de Pracontal & le Comte de Brizé, Officiers supérieurs.

Le Roi, ayant passé sous les Arcs de Triomphe (A), traversa la grande rue de Vesse, occupée par les Régimens des Gardes-Françoises & Suisses qui étoient rangés en haie & sous les armes jusqu'à la porte de l'Eglise Métropolitaine, où Sa Majesté alla descendre. Le Roi y fut reçu par l'Archevêque Duc de Rheims (B), à la tête du Chapitre, & assisté de l'Archevêque de Trajanople, son Coadjuteur, que le Roi avoit nommé pour suppléer l'Archevêque Duc de Rheims dans ses fonctions, en tout ou en partie, au cas qu'il ne pût les faire, & de ses Evêques suffragans; ces Prélats étoient en chape & en mitre, & les Chanoines en chapes; le Roi reçut l'eau-bénite des mains de l'Archevêque Duc de Rheims, qui, après avoir fait baiser à Sa Majesté le livre des saints évangiles, porté

par le Sieur Bourin l'un des Chanoines, la complimenta. Le Clergé retourna en procession dans le chœur. Le Roi y étant entré après les Evêques, alla se placer sur un Prie-Dieu qui étoit dressé sous un dais au milieu du Sanctuaire. Sa Majesté assista au *TE DEUM* qui fut chanté au bruit de plusieurs salves de l'artillerie de la Ville, & pendant lequel on apporta de la sacristie un magnifique ciboire d'or, du poids de seize marcs, dont le Roi faisoit présent à l'Eglise de Rheims. Sa Majesté après l'avoir reçu des mains de Monsieur, auquel le Maréchal Duc de Duras, premier Gentilhomme de sa Chambre l'avoit remis, l'offrit Elle-même à Dieu en le posant sur l'Autel. Après la bénédiction, le Roi se retira dans l'Archevêché où Sa Majesté devoit loger ainsi que la Reine; en conséquence de quoi les appartemens avoient été richement meublés par le Garde-meuble de la Couronne, ainsi que les maisons qu'occupèrent Monsieur, Madame, Monsieur le Comte d'Artois, Madame Clotilde, Madame Elisabeth (C).

Le Roi reçut les hommages du Chapitre de Rheims; l'Abbé du Roc de Maurous, Prévôt & député par le Chapitre pour cette fonction, portant la parole. Le Corps de Ville présenta ensuite à Sa Majesté les présens de la Ville. Sa Majesté reçut le même jour les respects & les complimens du Présidial & de l'Élection. L'Université eut aussi l'honneur de complimenter le Roi, le Sieur Lea, Recteur, portant la parole. Ils furent tous présentés à l'audience de Sa Majesté, avec les cérémonies ordinaires. Tous ces Corps furent aussi présentés le même jour, & avec les mêmes cérémonies à la Reine.

Le 10 de ce mois au matin, le Roi entendit la Messe qui fut dite dans la Chapelle du Palais Archiepiscopal, par un Chapelain de la Chapelle Oratoire du Roi, & pendant laquelle l'Archevêque de Tours prêta serment de fidélité au Roi, ce qu'il n'avoit pu faire depuis sa nomination à cet Archevêché.

L'après-midi de ce jour, Sa Majesté se

rendit à l'Eglise Métropolitaine pour assister aux premières Vêpres du Sacre. Elle y fut reçue, à la porte de l'Eglise, par l'Archevêque Duc de Rheims en chape & en mitre, à la tête du Chapitre, assisté de son Coadjuteur & des Evêques ses suffragans, aussi en chape & en mitre.

Le Roi alla se placer au milieu du Sanctuaire, sur le Prie-Dieu qu'on y avoit dressé. Sa Majesté avoit Monsieur, le Duc d'Orleans, & le Prince de Condé à sa droite; Monseigneur le Comte d'Artois, le Duc de Chartres & le Duc de Bourbon à sa gauche. Les principaux Officiers de Sa Majesté étoient derrière son fauteuil. L'Evêque de Senlis, premier Aumônier du Roi, faisant fonction de Grand Aumônier de France, étoit à la droite du Prie-Dieu, les Cardinaux de Luynes & de Rochecouart à la gauche, tous trois en rochet & en camail. L'Abbé de Radonvilliers, Aumônier ordinaire du Roi, l'Abbé de Lubersac, nommé à l'Evêché de Tréguier, l'Abbé de Vefins, Aumônier de quartier, ainsi que l'Abbé de Narbonne Lara, l'Abbé Gain de Montagnac, l'Abbé de Thémines, l'Abbé de Castelnau d'Albignac, l'Abbé de Beaumont & l'Abbé de Castellane, Aumôniers du Roi, étoient en rochet à sa droite; derrière Monsieur & Monseigneur le Comte d'Artois, étoient leurs premiers Aumôniers. Les Archevêques d'Auch, de Rouen, de Cambrai, de Bourges, de Narbonne, de Toulouse, de Besançon, de Tours, & les Evêques de Lodeve, de Glandeves, de Luçon, de Sisteron, de Comminges, de Rennes & de Tagaste, invités par le Roi à se trouver à la cérémonie de son Sacre, étoient placés près de l'Autel à la droite; & l'autre côté, étoit occupé par les Maréchaux du Muy, de Mouchi, de Nicolay, d'Harcourt, de Broglie, de Contades, de Fitz-James, & par différens Seigneurs de la Cour. L'Archevêque Duc de Rheims, se plaça dans la première haute stalle à droite; l'Evêque de Soissons & l'Evêque Comte de Noyon occuperent les deux suivantes du même côté; l'Archevêque de Trajanople

occupa la première haute stalle à gauche, & les Evêques de Châlons & d'Amiens, les deux suivantes du même côté. Les autres furent occupées par les Chanoines, tous en chape, & les basses stalles, par les Prêtres habitués de l'Eglise.

L'Archevêque de Rheims entonna les vêpres de la Trinité, & elles furent continuées par la Musique du Roi, & par celle de l'Eglise Métropolitaine.

Les vêpres finies, l'Archevêque d'Aix fit un sermon fort éloquent & très-pathétique, relatif à la cérémonie du Sacre, dont le texte étoit: *Regnabit Rex & sapiens erit, & faciet judicium & justitiam in terra.* Un Roi sage montera sur le trône, & il y regnera dans la justice & dans l'équité. Après le sermon, le Roi sortit de l'Eglise, pour retourner à l'Archevêché, avec les mêmes cérémonies qui s'étoient observées, à son arrivée. L'Eglise Métropolitaine devant servir à la cérémonie du Sacre & du Couronnement du Roi, le Maréchal Duc de Duras, après avoir reçu les ordres du Roi, avoit chargé les sieurs *Girault & Boquet*, Inspecteurs Généraux des Menus-Plaisirs du Roi, de la décoration de cette Eglise, suivant les plans & projets présentés au sieur Papillon de la Ferté, Intendant & Contrôleur-Général des Menus-Plaisirs (D).

L'Eglise ayant été disposée avec toute la pompe convenable à cette cérémonie auguste, les Chanoines tous en chape, y entrèrent le Dimanche 11, vers les six heures du matin; ils se placèrent dans les hautes stalles, à l'exception des quatre premières de chaque côté, qu'ils laisserent vuides. Les ornemens de la Royauté qui avoient été apportés du trésor de l'Abbaye de Saint-Denis par le Prieur, le Trésorier & l'un des anciens Religieux, accompagnés du sieur Rivier, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Exempt de la Compagnie Ecossoise & de deux Gardes, furent transportés de l'Abbaye de Saint-Remy, à l'Eglise Métropolitaine, par ces trois Religieux, qui se placèrent à côté de l'autel à gauche, pour être à portée de préparer

ces ornemens lors du couronnement du Roi. On commença Primes, pendant lesquelles l'Archevêque Duc de Rheims arriva à l'Eglise. Il alla à la Sacristie prendre ses habits Pontificaux, & revint ensuite à l'Autel, assisté de l'Archevêque de Trajanople, précédé du sieur Bourlier, Chantre, & du sieur Anceaux, Sous-Chantre, tenant leur bâton; de l'ancien Evêque de Limoges, de l'Evêque de Meaux, de celui d'Arras, & de celui de Montpellier, qui devoient chanter les litanies & qui étoient en chapes & en mitres. Après ces quatre Evêques, marchoient l'Evêque d'Amiens, Sous-Diacre, & l'Evêque de Soissons, Diacre, tous deux en mitre. L'Archevêque de Rheims les suivre, assisté de l'Archevêque de Trajanople, & des sieurs Bourgonne & Benoît, Chanoines de l'Eglise de Rheims, en chape, & nommés par le Chapitre pour cette fonction. L'Archevêque de Rheims s'étant incliné à l'Autel, s'assit le visage tourné vers le Chœur, dans le fauteuil qui lui avoit été préparé, vis-à-vis du Prie-Dieu du Roi. L'Archevêque de Trajanople se plaça à sa droite; l'Evêque de Soissons, & ensuite l'Evêque d'Amiens, se placèrent à sa gauche sur des tabourets, & les Evêques nommés pour les Litanies, prirent leur place au côté droit de l'Autel. Quelque temps auparavant, les Cardinaux, Archevêques & Evêques invités, étant arrivés, avoient été conduits à leurs places avec les cérémonies d'usage.

L'Evêque de Senlis, Premier Aumônier du Roi, faisant les fonctions de Grand Aumônier de France en rochet & en camail, & le Cardinal de Luynes en rochet, revêtu de sa chape de Cardinal, étoient assis sur une autre forme, un peu moins avancée que celle des Pairs Ecclésiastiques. Les Archevêques d'Auch, de Rouen, de Cambrai, de Bourges, de Narbonne, de Toulouse, de Besançon & de Tours, & les Evêques de Lodeve, de Glandeves, de Luçon, de Sisteron, de Comminges, de Rennes & de Tagaste, en rochet & en camail violet, étoient placés sur des formes, derrière le banc des Pairs Ecclésiastiques. L'Abbé Du-

lau , nommé à l'Archevêché d'Arles , & l'Abbé de Vogué , Agens du Clergé , étoient assis après les Evêques , & les autres places étoient réservées pour les Chanoines qui devoient servir à l'Autel en qualité de procédans ou d'assistans. Les formes qui étoient au dessus de celles des Archevêques & Evêques , étoient occupées par les sieurs d'Aguesseau , Doyen du Conseil , de la Galaisiere , Feydeau de Marville , le Pelletier de Beaupré , Bertier de Sauvigny , de Trudaine , de Boulogne , Bastard & Turgot , Ministre d'Etat & Contrôleur-Général des Finances , Conseillers d'Etat , & par les sieurs Saunier , Boula de Quincy , Poulletier de la Salle , Doublet de Perfan , de Cotte , Meulan d'Ablois , Gueau de Reverseaux , Lambert , de Maupeou , Joly de Fleury , Bignon & Feydeau de Brou , Maîtres des Requêtes ; ils étoient tous en robes de cérémonie , & ils avoient été nommés pour assister au Sacre. Les sieurs Pommyer , le Begue , Mangot , Mouchard , Villantroye & Tiffet , Secrétaires du Roi , députés de leur Compagnie pour assister à cette cérémonie , étoient placés sur le banc qui leur avoit été destiné , derrière les Maîtres des Requêtes.

Les Pairs Ecclésiastiques étant arrivés en chapes & en mitres , se placèrent sur leur banc qui étoit du côté de l'Epître. Le Maréchal de Contades , le Maréchal de Broglie & le Maréchal de Nicolaï , qui devoient dans la cérémonie , porter la couronne , le sceptre & la main de Justice , se placèrent sur le banc qui leur étoit destiné derrière celui des Pairs Laïques. Le Duc de la Vrilliere , le sieur Berin , le Comte de Vergennes , Ministres & Secrétaires d'Etat , & le sieur de Sartine , Secrétaire d'Etat , occupoient un banc séparé qui étoit au dessus , & plus reculé que celui des trois Maréchaux de France. Les autres Maréchaux de France prirent leurs places sur une forme qui leur avoit été destinée derrière le banc des honneurs. D'autres Seigneurs se mirent auprès d'eux sur la même forme & sur les autres , où étoient les principaux Officiers de

Sa Majesté & les Seigneurs de la Cour ; le Nonce du Pape & tous les Ambassadeurs invités à cette cérémonie , furent conduits en la maniere accoutumée à leur Tribune dans laquelle les sieurs de la Live de la Briche & de Tolozan , Introduteurs des Ambassadeurs , se placèrent auprès d'eux sur la même ligne. Le reste de la Tribune fut occupé par les autres Ministres étrangers , accompagnés du sieur de Sequeville , Secrétaire ordinaire du Roi , à la conduite des Ambassadeurs , & par un grand nombre de Princes & de Seigneurs étrangers. La Reine se rendit aussi dans sa Tribune avec Madame , Madame Clotilde & Madame Elisabeth , accompagnée de ses Dames d'honneur , & d'atours , & des Dames de son Palais ; ainsi que ces Princesses. La Reine avoit aussi auprès d'Elle l'Evêque de Chartres , son Grand Aumônier & l'Abbé de Sabran , nommé Evêque de Nancy , son premier Aumônier.

Vers les six heures & demie , les Pairs Laïques arriverent du Palais Archiépiscopal , & ayant été conduits & reçus avec les cérémonies ordinaires , ils allèrent faire à l'Autel les révérences qui sont d'usage dans les grandes cérémonies ; ils se placèrent ensuite sur la forme qui leur étoit destinée , du côté de l'Evangile : ils étoient vêtus d'une veste d'étoffe d'or qui leur descendoit jusqu'à la moitié des jambes : ils avoient une ceinture mêlée d'or , d'argent , & de soie violette , & par dessus leur longue veste , un manteau Ducal de drap violet doublé & bordé d'hermine ; leur collet rond étoit aussi d'hermine : ils avoient tous une couronne sur un bonnet de satin violet. Monsieur , représentant le Duc de Bourgogne , Monsieur le Comte d'Artois , représentant le Duc de Normandie , le Duc d'Orléans , représentant le Duc d'Aquitaine , avoient la couronne Ducale : le Duc de Chartres , représentant le Comte de Toulouse , le Prince de Condé , représentant le Comte de Flandres , le Duc de Bourbon , représentant le Comte de Champagne , avoient des couronnes

couronnes de Comte, & le collier de l'Ordre du Saint-Esprit par-dessus leurs manteaux.

Un moment après que les Pairs Laïques eurent pris leur séance, Monsieur ayant derrière lui le Marquis de Levis, son Capitaine des Gardes de Quartier, & Montaigneur le Comte d'Artois, le Prince d'Hénin, l'un des deux Capitaines de ses Gardes, lesquels restèrent debout derrière ces Princes, les six Pairs Laïques s'approchèrent, ainsi que les Pairs Ecclésiastiques, de l'Archevêque Duc de Rheims, & ils convinrent de députer l'Evêque Duc de Laon, & l'Evêque Comte de Beauvais, pour aller quêrir le Roi. Ces deux Prélats partirent en procession, précédés de tous les Chanoines de l'Eglise de Rheims, entre lesquels étoit la musique. Le Chantre & le Sous Chantre marchèrent après le Clergé & devant le Marquis de Dreux, Grand-Maître des cérémonies, qui précédoit immédiatement les Evêques Duc de Laon & Comte de Beauvais. Ils passèrent par la Galerie couverte, qui avoit été construite depuis le portail de l'Eglise, jusqu'à la grande salle de l'Archevêché, & étant arrivés à la porte du Roi, le Chantre y frappa de son bâton; l'Evêque Duc de Laon, dit qu'il demandoit le Roi & le Duc de Bouillon, Grand Chambellan de France, répondit que le Roi dormoit. Le Chantre frappa pour la seconde fois, & le Grand Chambellan lui fit la même réponse; mais le Chantre ayant frappé à la porte une troisième fois, & l'Evêque Duc de Laon ayant dit qu'il demandoit Louis XVI, que Dieu nous a donné pour Roi, les portes de la Chambre furent ouvertes, & le Marquis de Dreux, Grand Maître des cérémonies de France, conduisit l'Evêque Duc de Laon, & l'Evêque Comte de Beauvais auprès de Sa Majesté, qu'ils saluèrent très-profondément. Le Roi étoit couché sur un lit magnifique: il étoit vêtu d'une longue camisole de satin cramoisi, garnie de galons d'or & ouverte, ainsi que sa chemise, aux endroits où Sa Majesté devoit recevoir les Onctions. Le Roi avoit par-dessus, une robe longue de

toise d'argent, & sur la tête une toque de velours noir, garnie d'un cordon de diamans, d'un bouquet de plumes & d'une double aigrette blanche. L'Evêque Duc de Laon, présenta de l'eau-bénite au Roi, & après les prières accoutumées, il prit Sa Majesté par le bras droit, & l'Evêque Comte de Beauvais, la prit par le bras gauche, & l'ayant soulevée de son lit, ces deux Prélats la conduisirent à l'Eglise en procession, & dans l'ordre suivant.

Les Gardes de la Prévôté de l'Hôtel, le Marquis de Sourches, Grand-Prévôt à leur tête, commençoient la marche, & précédoient le Clergé de l'Eglise de Rheims, qui avoit accompagné les Evêques Duc de Laon & Comte de Beauvais. Après le Clergé, marchèrent les Cent-Suisses de la Garde du Roi dans leurs habits de cérémonie, ayant à leur tête le Duc de Cossé, leur Capitaine, qui étoit habillé de drap d'argent, avec un baudrier de pareille étoffe & brodé, un manteau noir, doublé de drap d'argent & garni de dentelle, ainsi que ses chausses troussées & une toque de velours noir, garnie d'un bouquet de plumes. Le sieur de Neubourg, Lieutenant des Cent-Suisses, étoit vêtu d'un pourpoint & d'un manteau de drap d'argent, avec une toque de pareille étoffe, & les autres Officiers étoient vêtus de moire d'argent & de satin blanc. Les Hautbois, les Tambours & les Trompettes de la Chambre, venoient après les Cent-Suisses, & ils étoient suivis des six Héraults d'Armes, en habits de velours blanc, les chausses troussées, garnies de rubans, & leurs toques de velours bleu. Ils avoient, par-dessus leurs pourpoints & leurs manteaux, la cotte-d'arme de velours violet, chargée des Armes de France en broderie, & le caducée à la main. Le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Cérémonies, & le Comte de Nantouillet, reçu en survivance du sieur Desgranges, dans la charge de Maître des Cérémonies, marchèrent après: ils étoient vêtus de pourpoints d'étoffe d'argent, de chausses retroussées de velours ras noir, coupé par bandes, ayant

des capots aussi de velours ras noir, garnis de dentelle d'argent, avec une toque de velours noir, chargée de plumes blanches. Ils précédoient les Maréchaux de Mouchy, du Muy, le Comte du Châtelet & le Marquis de Poyanne, Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, destinés à porter les Offrandes, qui étoient vêtus du grand manteau de l'Ordre. Le Maréchal de Clermont-Tonnerre, représentant le Connétable, & portant son épée nue à la main, & vêtu comme les Pairs Laïques, avec la couronne de Comte, marchoit après, & il avoit à ses côtés les sieurs Pallas & Lugny de la Chauverie, Huissiers de la Chambre du Roi, vêtus de blanc, portant leurs masses. Le Roi paroissoit ensuite, ayant, à sa droite, l'Evêque Duc de Laon, &, à sa gauche, l'Evêque Comte de Beauvais. Le Prince de Lambesc, qui étoit nommé, comme Prince devant porter la queue du manteau royal, marchoit après Sa Majesté, derrière laquelle étoient, à droite, le Maréchal de Noailles, Capitaine des Gardes du-Corps, commandant les Gardes Ecoffois, &, à gauche, le Prince de Beauvau, Capitaine des Gardes en quartier: ils étoient vêtus d'habits ordinaires très-magnifiques, ainsi que leurs manteaux. Le Roi étoit environné des sieurs de Marin, Poumier de la Salle, Barnaud de Villeneuve, de la Roche, Destibayre & de Chanteloud, Gardes Ecoffois, vêtus tous six de fatin blanc, & ayant leurs cottes d'armes en broderie par-dessus leurs habits, & la pertuisane à la main. Le sieur Hue de Miromesnil, Garde des Sceaux, de France, faisant les fonctions de Chancelier de France, marchoit après le Roi: il étoit vêtu d'une soutane de fatin cramoisi, & portoit par-dessus, un grand manteau d'écarlate, avec l'épitoge retroussée & fourrée d'hermine: il avoit sur sa tête, le mortier de Chancelier, de drap d'or bordé d'hermine. Le Maréchal Prince de Soubise, faisant la charge de Grand-Maître de la Maison du Roi, portant son bâton à la main, venoit ensuite, ayant, à sa droite & sur la même ligne, le Duc de Bouillon, Grand Chambellan de France; à sa gauche, le Maréchal Duc de Duras, Premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté, & le Duc de Liancourt, reçu en survivance du Duc d'Estillac, son pere, dans la charge de Grand-Maître de la Garde-robe: ils étoient vêtus tous quatre comme les Pairs Laïques, & ils avoient la couronne de Comte sur la tête. Les Gardes-du-Corps fermoient cette marche. Le Roi, étant arrivé à sept heures, à l'Eglise, par la grande galerie couverte, les Gardes de la Prévôté de l'Hôtel restèrent à la porte; les Cent-Suisses formèrent une double haie entre les barrières, par lesquelles on traversoit la nef, & les Tambours, les Hautbois & les Trompettes se mirent entre les deux escaliers qui montoient au jubé. Lorsque le Roi fut entré dans le chœur, il fut conduit par les Evêques Duc de Laon & Comte de Beauvais, au pied de l'autel, où, s'étant mis à genoux, l'Archevêque Duc de Rheims dit une oraison, après laquelle Sa Majesté fut conduite, par les mêmes Evêques, au fauteuil qui étoit sous le dais, au milieu du chœur. Le Maréchal Duc de Noailles & le Prince de Beauvau, Capitaines des Gardes, prirent leurs places à la droite & à la gauche du fauteuil du Roi: le Duc de Cossé, Capitaine des Cent-Suisses, qui avoit suivi le Roi dans le chœur, prit la sienne au côté droit de l'estrade, sur laquelle étoit Sa Majesté. Les six Gardes Ecoffois se mirent plus bas, aux deux côtés du chœur; le Marquis de Pujol, le Comte de Mun & le Commandeur d'Havrincourt, Lieutenant, Enseigne & Exempt de la Compagnie des Gardes Ecoffoises, restèrent auprès de la porte du chœur pour y donner les ordres nécessaires: ils étoient vêtus de pourpoints & manteaux de drap d'argent & de velours blanc; ils avoient des baudriers de pareilles étoffes & des toques chargées de plumes blanches. Le Maréchal de Clermont-Tonnerre, représentant le Connétable, & ayant, à ses côtés, les deux Huissiers de la Chambre, portant leurs masses, se plaça sur le siège qui lui étoit destiné derrière le Roi, & à quelque distance; le Garde des Sceaux, faisant, dans

cette cérémonie , les fonctions de Chancelier , prit place derriere le Connétable, & à trois pieds de distance. Le Maréchal Prince de Soubise , faisant la charge de Grand-Maître de la Maison du Roi , & ayant son bâton de commandement à la main , se plaça sur un banc qui étoit derriere le Chancelier , & sur lequel le Duc de Bouillon, Grand Chambellan de France , se mit à la droite, & le Maréchal Duc de Duras, premier Gentilhomme de la Chambre , à la gauche: le Prince de Lambesc demeura auprès & à la droite du Roi : & les quatre Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, nommés pour porter les offrandes, se placèrent dans les quatre premieres hautes stalles du chœur, du côté de l'épître. Lorsque chacun eut pris sa place, l'Archevêque Duc de Rheims présenta de l'eau bénite au Roi & à ceux qui avoient leurs séances dans la cérémonie. On chanta ensuite le *Veni Creator*, après lequel, les Chanoines commencerent Tierces, & peu de temps après qu'elles furent finies, la Sainte Ampoule arriva à la porte de l'Eglise : elle avoit été apportée en Procession de l'Eglise de Saint Remy, par Dom de Bar, Grand Prieur de l'Abbaye, en chape d'étoffe d'or, & monté sur un cheval blanc de l'Ecurie du Roi, couvert d'une houffe d'étoffe d'argent richement brodée, & sous un dais de pareille étoffe, qui étoit porté par les sieurs Dubois d'Escordalles, Seigneur de Terriers, Deslair, Seigneur de Sauvastie, Gastineau, Seigneur de Louvercy, Barons, dits *Chevaliers de la Sainte Ampoule*, vêtus de satin blanc, d'un manteau de soie noire & d'une écharpe de velours blanc, garnie de frange d'argent, & le sieur Pitat, Bailli de l'Abbaye de Saint Remy, qui remplaçoit le sieur Poupert, Seigneur de Neuvisy, qui avoit, ainsi que les trois Chevaliers de la Sainte Ampoule, la Croix de Chevalier passée au col & attachée à un ruban noir. Les Religieux Minimes, les Chanoines de l'Eglise Collégiale de Saint Timothée, & les Religieux de l'Abbaye, en aubes, étoient en avant du dais, devant lequel le sieur de Watronville, Aide des Cérémonies, pré-

cédoit immédiatement le Grand Prieur de l'Abbaye. Le Comte de la Roche Aymon, & le Marquis de Rochechouart, le Vicomte de la Rochefoucault, & le Comte de Talleyrand nommés par Sa Majesté pour conduire la Sainte Ampoule, & dont le rang avoit été réglé par le sort, marchaient à cheval aux quatre coins du dais, & ils étoient précédés chacun de leur Ecuyer, portant un guidon chargé d'un côté des Armes de France & de Navarre, & de l'autre de celles de leurs Maisons. L'Archevêque Duc de Rheims ayant été averti par le Maître des Cérémonies de l'arrivée de la Sainte Ampoule, alla à la porte de l'Eglise, avec les cérémonies accoutumées, la recevoir des mains du Grand Prieur de l'Abbaye de Saint Remy qui la lui remit, après que ce Prélat eut fait solennellement la promesse ordinaire de la rendre : l'Archevêque Duc de Rheims précédé de tous les Chanoines, entra ensuite dans le Chœur, & posa la Sainte Ampoule sur l'Autel, à côté duquel le Grand Prieur & le Trésorier de l'Abbaye prirent place du côté de l'épître, pour y rester pendant toute la Cérémonie, & les quatre otages allèrent se placer dans les quatre premieres stalles du côté de l'évangile, leurs Ecuyers, placés dans les basses stalles tenant toujours leurs guidons devant eux.

L'Archevêque Duc de Rheims alla se revêtir derriere l'Autel, de tous les ornemens nécessaires pour dire la Messe. Il en revint assisté de l'Archevêque de Trajanople, ayant pour Diacre l'Evêque de Soissons, & l'Evêque d'Amiens pour Sous-Diacre, précédé de douze Chanoines procédans & assistans : les six Diacres étoient vêtus de dalmatiques, & les six Sous-Diacres de tuniques. L'Archevêque Duc de Rheims après avoir fait les inclinations ordinaires à l'Autel & au Roi, s'approcha du fauteuil de Sa Majesté, & étant assisté des Evêques Duc de Laon & Comte de Beauvais, il reçut du Roi, pour toutes les Eglises qui sont sujettes à la Couronne, les promesses de protection que Sa Majesté prononça, étant assise &

couverte; ensuite les Evêques Duc de Laon & Comte de Beauvais souleverent le Roi de son fauteuil, & ils se conformerent aux anciennes formalités pour demander le consentement de l'Assemblée & du Peuple. Après cette cérémonie, l'Archevêque Duc de Rheims présenta au Roi le Livre des Saints Evangiles, sur lequel le Roi tenant ses mains, fit les sermens du Royaume, de l'Ordre du Saint Esprit, de l'Ordre de Saint Louis, & celui de l'observation de l'Edit contre les Duels.

L'Archevêque Duc de Rheims retourna à l'Autel, au pied duquel le Roi fut conduit par les Evêques Duc de Laon & Comte de Beauvais: le Duc de Bouillon, Grand Chambellan de France, lui ôta sa longue robe, qu'il remit entre les mains du Sieur de Livry, premier Valet de chambre, & le Duc de Liancourt ayant reçu la toque des mains de Sa Majesté, la remit au Sieur Gentil, premier Valet de Garde-robe. L'Archevêque officiant récita ensuite quelques oraisons, pendant lesquelles Sa Majesté resta debout, la tête découverte, & vêtue seulement de sa camitole de satin. Sa Majesté s'étant remise dans son fauteuil qui avoit été apporté entre l'Officiant & le prie-Dieu, le Duc de Bouillon, Grand Chambellan de France, vint chauffer au Roi des sandalles ou bottines de velours violet, semées de fleurs de lis d'or en broderie. Monsieur représentant le Duc de Bourgogne, mit à Sa Majesté les éperons d'or qui avoient été apportés de l'Abbaye de Saint-Denis, & il les lui ôta dans le même moment. L'Archevêque Duc de Rheims fit alors la bénédiction de l'épée de Charlemagne, qui étoit sur l'Autel avec les autres ornemens de la Royauté: il la ceignit au Roi, & l'ôta en même temps; puis l'ayant tirée de son fourreau, il dit une oraison, après laquelle il la remit toute nue entre les mains de Sa Majesté, qui après l'avoir tenue quelque temps, la baissa, & l'offrit à Dieu en la posant sur l'Autel. L'Archevêque officiant la reprit pour la rendre au Roi. Sa Majesté la reçut à genoux, & la déposa entre les mains du

Maréchal de Clermont-Tonnerre, faisant fonction de Connétable, qui la tint la pointe levée pendant toute la Cérémonie du Sacre & du Couronnement, ainsi qu'au festin Royal.

L'Archevêque Duc de Rheims retourna ensuite à l'Autel; le Grand Prieur de l'Abbaye de Saint Remy & le Trésorier ayant ouvert la Sainte Ampoule, ce Prélat prit la patène d'or du calice de Saint Remy, sur laquelle il mit de l'huile de la Sainte Ampoule, qu'il méla avec du Saint Crème; ensuite l'ancien Evêque de Limoges, l'Evêque de Meaux, l'Evêque d'Arras, & celui de Montpellier s'étant avancés devant l'Autel, chanterent les Litanies, pendant lesquelles le Roi demeura prosterné devant l'Autel, sur un grand carreau de velours violet semé de fleurs de lis d'or, ayant l'Archevêque Duc de Rheims aussi prosterné à sa droite. Le Roi & l'Archevêque se leverent lorsqu'on chanta le Verset des Litanies *ut obsequium*, &c. & l'Archevêque Duc de Rheims ayant sa mitre sur sa tête & sa crosse à la main, dit les trois Versets suivans. Les Evêques Duc de Laon & Comte de Beauvais se tinrent debout aux deux côtés du Roi pendant tout le temps qu'on chanta les Litanies. Les prières qui suivent étant achevées, l'Archevêque officiant se plaça sur son fauteuil, & le Roi s'étant allé mettre à genoux devant lui, Sa Majesté reçut les Onctions sur le sommet de la tête, sur la poitrine, entre les deux épaules, sur l'épaule droite, sur l'épaule gauche, à la jointure du bras droit, & à celle du bras gauche. Ces sept onctions finies, l'Archevêque Duc de Rheims, aidé des Evêques Duc de Laon & Comte de Beauvais, referma les ouvertures de la camitole & de la chemise du Roi, qui s'étant levé, reçut des mains du Duc de Bouillon, Grand Chambellan de France, la tunique, la dalmatique, le manteau Royal de velours violet, brodé de fleurs de lis d'or, fourré & bordé d'hermine. Le Roi se mit ensuite à genoux devant l'Archevêque Duc de Rheims, qui lui fit la huitième Onction sur la

paulme de la main droite , & la dernière sur celle de la main gauche. Ce Prélat fit la bénédiction des gants & de l'anneau, qui lui furent présentés par le Sieur de Livry , premier Valet de Chambre , & il les donna au Roi , en lui mettant l'anneau au quatriemedoigt de la main droite. L'Archevêque prit sur l'Autel le sceptre Royal & le mit dans la main droite du Roi , & ensuite la main de Justice qu'il lui mit dans la gauche.

Ces cérémonies finies , le Sieur Huë de Miromesnil , Garde des Sceaux de France, faisant les fonctions de Chancelier, monta à l'Autel, & s'étant mis du côté de l'Évangile le visage tourné vers le chœur, appella les Pairs selon leur rang; les Laïques les premiers en la manière suivante. *Monseigneur qui représentez le Duc de Bourgogne, présentez-vous à cet acte. Monseigneur le Comte d'Artois qui représentez le Duc de Normandie, présentez-vous à cet acte. M. le Duc d'Orléans qui représentez le Duc d'Aquitaine, présentez-vous à cet acte. M. le Duc de Chartres qui représentez le Comte de Toulouse, présentez-vous à cet acte. M. le Prince de Condé qui représentez le Comte de Flandres, présentez-vous à cet acte. M. le Duc de Bourbon qui représentez le Comte de Champagne, présentez-vous à cet acte.* Il appella ensuite l'Évêque Duc de Laon, l'Évêque Duc de Langres, l'Évêque Comte de Beauvais, l'Évêque Comte de Châlons & l'Évêque Comte de Noyon. Le Garde des Sceaux de France ayant pris sa place, & les Pairs s'étant approchés du Roi, l'Archevêque Duc de Rheims prit sur l'Autel la grande Couronne de Charlemagne qui avoit été apportée de l'Église de Saint Denis, & après en avoir fait la bénédiction par les prières ordinaires, il la posa sur la tête du Roi avec les cérémonies accoutumées. Les Pairs Laïques & Ecclésiastiques y porterent la main pendant que l'Archevêque Duc de Rheims récitait les Oraisons du Couronnement.

Après cette cérémonie, l'Archevêque Duc de Rheims prit le Roi par le bras droit & le conduisit dans l'ordre suivant au Trône

élevé sur le Jubé. Les six Héraults d'Armes qui étoient restés au milieu du chœur, marcherent les premiers jusqu'au bas des escaliers qui montoient au Jubé. Les Pairs Ecclésiastiques monterent par l'escalier du côté de l'Épître, les Pairs Laïques par celui du côté de l'Évangile, & ils furent conduits avec les cérémonies accoutumées. Le Maréchal de Clermont-Tonnerre représentant le Connétable, l'épée nue à la main & ayant à ses côtés les deux Huissiers de la Chambre portant leurs masses, marchoit devant le Roi, qui avoit la Couronne de Charlemagne sur la tête & qui portoit en ses mains le Sceptre & la main de Justice. Le Maréchal Duc de Noailles & le Prince de Beauvau, Capitaines des Gardes-du-Corps, marcherent aux deux côtés de Sa Majesté, dont la queue du manteau Royal étoit portée par le Prince de Lambesc, nommé à cet effet. Le Garde des Sceaux, faisant fonction de Chancelier, suivoit le Roi, & après lui, marchoit le Maréchal Prince de Soubise, faisant fonction de Grand-Maître de la Maison de Sa Majesté, ayant à sa droite le Duc de Bouillon, Grand-Chambellan de France, & à sa gauche le Maréchal Duc de Duras, ainsi que le Duc de Liancourt, Grand-Maître de la Garde robe. Les six Gardes Écossois qui avoient suivi le Roi, resterent sur les degrés des escaliers les plus proches du Trône, trois de chaque côté. Les Pairs Ecclésiastiques & Laïques se placerent aux deux côtés du Trône du Roi, & les Grands Officiers dans les places qui leur étoient marquées. Les deux Capitaines des Gardes se tinrent sur la première marche de l'Éstrade, à côté du fauteuil de Sa Majesté. Le Roi étant monté au Jubé par le côté de l'Évangile, l'Archevêque Duc de Rheims le fit asseoir sur son Trône, & le tenant toujours par le bras droit, il récita, avec les cérémonies accoutumées, les prières de l'intronisation. Lorsqu'elles furent finies, il quitta sa mitre, fit une profonde révérence au Roi & le baïsa en disant, *vivat Rex in æternum*. Les autres Pairs Ecclésiastiques & Laïques, ayant en-

suite baifé Sa Majesté avec les mêmes cérémonies, & s'étant remis à leurs places, les Héraults d'Armes monterent au Jubé; on ouvrit les portes de l'Eglise, le Peuple y entra en foule & fit paroître les sentimens les plus vifs de respect & d'amour par des acclamations & des cris de joie dont l'Eglise retentit & qu'accompagnoient des fanfares, des Trompettes & Hautbois qui étoient au bas du chœur. Ce fut dans cet instant qu'on vit par-tout couler des pleurs qui donnerent aux cris & aux acclamations un degré d'intérêt & de tendresse qui n'a point d'expressions. Les Etrangers mêmes partagerent cette ivresse universelle & se trouverent remplis des sentimens François. Les Oïseurs lâcherent dans ce moment une grande quantité d'Oïseaux; les Régimens des Gardes Françaises & Suisses, rangés en bataille dans la place & aux environs de l'Eglise, répondirent aux fanfares par une triple salve de leur Moufqueterie, & pendant les acclamations générales de *Vive le Roi*, les Héraults d'Armes distribuèrent dans le chœur & dans la nef les Médailles d'or & d'argent qui avoient été frappées à l'occasion de la cérémonie & qui représentoient d'un côté le Buste du Roi avec cette inscription, *Ludovicus XVI. Rex Christianissimus*; au revers, l'instant de son Sacre avec cette légende, *Rex Cœlesti oleo unctus*, & dans l'exergue, *Rheims, 11 Juin 1775*. Le *Te Deum* fut ensuite chanté en plain-chant par la Musique du Roi, au son de toutes les cloches de la Ville & au bruit des salves réitérées de son Artillerie: lorsqu'il fut fini, le Chantre & le Sous-Chantre de l'Eglise de Rheims entonnerent au milieu du chœur l'Introïte qui fut chanté par la Musique du Roi. (*Le chant de cette Messe étoit de la composition du sieur Giroux, Maître de Musique du Roi, en semestre.*) L'Archevêque Duc de Rheims commença la Messe au grand Autel, & dans le même temps l'Abbé Blanchemain, Chapelain de la Chapelle Oratoire du Roi, commença une Messe basse à l'Autel du Jubé; l'Abbé de Lubersac, Aumônier du

Roi, ayant présenté l'eau bénite à Sa Majesté, suivant l'usage ordinaire, l'Evêque d'Amiens, sans mitre, chanta l'Epître. Pendant l'Evangile qui fut chanté par l'Evêque de Soissons les Pairs Ecclésiastiques quitterent leurs mitres, les Pairs Laïques leurs Couronnes, & Monsieur, représentant le Duc de Bourgogne, ôta au Roi sa Couronne & la posa sur le Prie-Dieu; il la reprit ensuite après l'Evangile, & la remit sur la tête de Sa Majesté.

Dans le même temps le Grand-Maître, le Maître & l'Aide des Cérémonies de France, descendirent du Jubé, les Héraults qui étoient au bas des escaliers marcherent devant eux, & lorsqu'ils furent avancés dans cet ordre au milieu du chœur, ils firent leurs révérences à l'Autel, au Roi, à la Reine, aux Princeses, aux Cardinaux qui étoient à la tête du Clergé, & aux Ambassadeurs. Le Marquis de Dreux, Grand-Maître des cérémonies, fit ensuite une révérence à l'Evêque de Senlis, premier Aumônier du Roi, faisant les fonctions de Grand-Aumônier de France, qui quitta sa place pour aller porter au Roi le texte de l'Evangile à baïser. Il fut précédé du Grand-Maître, du Maître & de l'Aide des cérémonies, accompagné de l'Evêque de Soissons, Diacre, & d'un Chanoine-Diacre, qui portoit le livre des Evangiles couvert d'une tavaïolle de fatin blanc. L'Evêque de Senlis étant arrivé au bas de l'escalier du Jubé, du côté de l'Epître, fit au Roi une premiere révérence, une seconde au milieu de l'escalier, & une troisieme auprès du Trône; puis ayant présenté le livre des Evangiles à baïser au Roi, il le remit entre les mains de l'Evêque-Diacre: il descendit ensuite du Jubé par le côté de l'Evangile avec les mêmes cérémonies & répétant les mêmes révérences qu'il avoit faites en montant au Trône de Sa Majesté, & lorsqu'il fut arrivé près de l'Autel, il fit les révérences accoutumées en pareilles cérémonies. Le Roi d'Armes & les Héraults allerent ensuite prendre sur les crédences de l'Autel, les offrandes qui y avoient été mises, & ils les porterent

sur des tavaillies de satin rouge bordées de frange d'or, aux quatre Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, qui étoient placés dans les quatre premières hautes stalles du chœur du côté de l'Épître. Le Roi d'Armes présenta un grand vase d'argent doré au Maréchal Duc de Mouchi, & les Héraults d'Armes donnerent au Maréchal du Muy le pain d'argent, au Comte du Châtelet le pain d'or, & au Marquis de Poyanne la bourse de velours rouge brodée d'or, dans laquelle étoient treize pièces d'or, qui portoient les mêmes effigies, inscriptions, & légende que les Médailles distribuées au Peuple pendant la cérémonie. Ces quatre Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit tenant les offrandes, furent conduits par le Grand-Maître, le Maître & l'Aide des cérémonies au Trône du Roi, où ils monterent par l'escalier du côté de l'Évangile, en observant de faire au bas, au milieu & au haut de l'escalier les révérences accoutumées. Le Roi ayant été ainsi invité d'aller à l'offrande, Sa Majesté descendit de son Trône par l'escalier du côté de l'Épître dans cet ordre.

Les Héraults d'Armes précédoient le Grand-Maître & l'Aide des cérémonies; après eux marchaient les quatre Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit; ensuite le Grand-Maître de la Maison du Roi; le Garde des Sceaux faisant fonction de Chancelier; le Maréchal de Clermont-Tonnerre, représentant le Connétable, tenant l'épée nue & ayant à ses côtés les deux Huissiers de la Chambre portant leurs Masses; les Pairs Ecclésiastiques à la droite & les Pairs Laïques à la gauche, marchaient auprès du Roi, qui tenoit en ses mains le Sceptre & la main de Justice, ayant à ses côtés ses deux Capitaines des Gardes & les six Gardes Ecoffois qui disterent au milieu du chœur. Le Prince de Lambesc, portoit la queue du Manteau Royal, mais le Grand-Chambellan & le premier Genilhomme de la Chambre, restèrent dans leurs places sur le Jubé, pour garder le Trône. Le Roi étant arrivé à l'autel, où l'Archevêque Duc de Rheims étoit assis, le visage tourné vers le

chœur, Sa Majesté se mit à genoux, & ayant remis le Sceptre au Maréchal Duc de Broglie, & la main de Justice au Maréchal de Nicolai, le Roi reçut la bourse, le pain d'or, le pain d'argent & le vase rempli de vin, des mains du Maréchal Duc de Mouchi, du Maréchal du Muy, du Comte du Chastelet & du Marquis de Poyanne. Sa Majesté les présenta à l'Archevêque Duc de Rheims, lui baisant la main à chaque fois. Après l'offrande, le Roi reprit son Sceptre & la main de Justice, & remonta à son Trône dans le même ordre qu'il en étoit descendu; les Pairs Ecclésiastiques monterent par l'escalier du côté de l'Épître, & les Pairs Laïques par celui du côté de l'Évangile. Ils reprirent leurs places à la droite & à la gauche du Trône de Sa Majesté, & l'Aide des cérémonies reconduisit les quatre Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit à leurs places.

Pendant l'offertoire de la Messe du chœur, l'Abbé de Lubersac, Aumônier du Roi, avoit apporté du Jubé sur le grand Autel une grande Hostie & une petite qui devoient servir à la communion du Roi, après avoir, selon l'usage ordinaire, fait l'essai de l'une & de l'autre.

Avant l'élévation de la Messe, Monsieur, représentant le Duc de Bourgogne, ôta au Roi la Couronne & la posa sur le Prie-Dieu. Les Pairs Laïques quitterent aussi leurs Couronnes & ne les reprirent qu'à la fin du canon de la Messe, lorsque Monsieur eut repris la Couronne du Roi sur le Prie-Dieu, & qu'il l'eut remise sur la tête de Sa Majesté.

Vers la fin de la Messe & après que l'Archevêque Duc de Rheims eut donné la bénédiction, les Héraults d'Armes, le Grand-Maître, le Maître & l'Aide des cérémonies ayant fait les révérences ordinaires, le Marquis de Dreux, Grand-Maître des cérémonies, en fit une pareille à l'Évêque de Senlis, premier Aumônier du Roi, faisant les fonctions de Grand Aumônier qui sortit de sa place & alla recevoir de l'Officiant le baiser de paix; il monta ensuite au Trône du Roi avec les mêmes cérémonies

qui avoient été observées lorsqu'il avoit porté l'Évangile à baiser à Sa Majesté, & ayant fait au Roi une profonde révérence, il lui donna le baiser de paix, que les Pairs Ecclésiastiques & Laïques vinrent ensuite recevoir de Sa Majesté, pendant que l'Evêque de Senlis descendoit du Jubé & qu'il retournoit à sa place avec les mêmes cérémonies & en observant de faire les mêmes révérences qu'il avoit faites en montant au Trône.

A la fin de la Messe le Roi descendit de son Trône pour aller communier, dans le même ordre que lorsqu'il étoit allé présenter les offrandes. Le Grand Chambellan de France, le premier Gentilhomme de la Chambre & le Grand-Maître de la Garderobe, marchant alors aux deux côtés du Grand-Maître de la Maison du Roi. Sa Majesté étant arrivée devant l'autel, remit le Sceptre & la main de Justice entre les mains du Maréchal Duc de Broglie & du Maréchal de Nicolai, le Maréchal de Contades ayant reçu auparavant la Couronne que Monsieur, représentant le Duc de Bourgogne, avoit ôtée à Sa Majesté. Le Roi après s'être recueilli, sous le Pavillon qui avoit été dressé auprès du grand autel du côté de l'Évangile, où étoit le Confesseur de Sa Majesté, revint se mettre à genoux au bas de l'autel; l'Archevêque Duc de Rheims donna l'absolution au Roi, & le communia sous les deux especes, la nape étant tenue du côté de l'autel par l'Evêque de Senlis, faisant fonction de Grand Aumônier de France, & par l'Abbé de Lubersac, nommé à l'Evêché de Tréguier, Aumônier de quartier de Sa Majesté, & du côté du Roi, par Monsieur & par Monseigneur le Comte d'Artois.

Après la communion du Roi, Sa Majesté ayant repris la Couronne de Charlemagne, l'Archevêque Duc de Rheims la lui ôta & lui en mit une plus légère, & enrichie des plus belles pierreries de la Couronne, qu'il avoit prise des mains du Sieur de Livri, premier Valet de Chambre; la première fut remise au Maréchal de Contades, qui la

porta devant le Roi, lorsque Sa Majesté retourna, vers onze heures & demie, au Palais Archiépiscopal dans l'ordre suivant.

Les Gardes de la Prevôté de l'Hôtel qui étoient restés pendant la cérémonie du Sacre à la porte de l'Eglise Métropolitaine, commençoient la marche, ayant à leur tête le Marquis de Sourches, Grand Prevôt de l'Hôtel; ils étoient suivis des Cent-Suisses de la Garde du Roi, marchant deux à deux après le Duc de Coslé leur Capitaine, & des Hautbois, Tambours & Trompettes de la Chambre. Les Héraults d'Armes marchaient ensuite devant le Grand-Maître & le Maître des cérémonies, précédant immédiatement les quatre Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit qui avoient porté les offrandes. Le Maréchal de Contades portant la Couronne de Charlemagne sur un manteau de velours violet venoit ensuite, ayant à ses côtés le Maréchal Duc de Broglie & le Maréchal de Nicolai, destinés à porter le Sceptre & la main de Justice. Ces trois Maréchaux de France étoient suivis des Pairs Ecclésiastiques & des Pairs Laïques, marchant à la droite & à la gauche du Roi qui tenoit dans ses mains le Sceptre & la main de Justice, précédé du Maréchal de Clermont-Tonnerre, faisant la charge de Connétable, tenant l'épée nue & ayant à ses côtés les deux Huissiers de la Chambre, portant leurs Masses. Le Prince de Lambesc, Grand Ecuyer de France, portoit la queue du Manteau Royal de Sa Majesté, qui étoit suivie du Maréchal Duc de Noailles & du Prince de Beauvau, ses Capitaines des Gardes; l'Archevêque Duc de Rheims, Monsieur, représentant le Duc de Bourgogne, & Monseigneur le Comte d'Artois, représentant le Duc de Normandie, marchaient aux deux côtés du Roi, l'Archevêque étant précédé de sa Croix & de sa Crosse, accompagné des deux Chanoines assistans en chape, & Monsieur & Monseigneur le Comte d'Artois, de leurs Capitaines des Gardes & de leurs premiers Officiers. Les six Gardes Ecossois étoient auprès du Roi, le Garde des Sceaux de France, faisant fonction de

Chancelier,

Chancelier, marchoit seul derriere Sa Majesté, & il étoit suivi du Maréchal Prince de Soubise, faisant la Charge de Grand-Maître & ayant à sa droite le Duc de Bouillon, Grand Chambellan de France, à sa gauche le Maréchal Duc de Duras, premier Gentilhomme de la Chambre, & le Duc de Liancourt, Grand-Maître de la Garderobe. Les Officiers des Gardes du Corps fermoient cette marche qui se fit par la galerie couverte, au bruit des acclamations de joie du Peuple qui remplissoit la place devant l'Eglise & les Cours de l'Archevêché.

A la fin de la Messe, le Grand Prieur de l'Abbaye de Saint-Remy, ayant reçu la Sainte Ampoule des mains de l'Archevêque Duc de Rheims, la reporta avec les mêmes cérémonies qui avoient été observées le matin, lorsqu'elle avoit été apportée à l'Eglise Métropolitaine, & les quatre Seigneurs nommés pour l'accompagner, la reconduisirent à l'Abbaye de Saint-Remy avec le même cortège: l'Aide des cérémonies marchoit immédiatement devant le dais.

Lorsque le Roi fut arrivé dans son appartement, Sa Majesté se deshabilla; les gants & la chemise qui avoient touché aux Onctions, furent remis au Cardinal de la Roche-Aymon, Grand Aumônier de France, pour les brûler.

Pendant que le Roi se reposoit, on prépara la grande Salle du Palais Archiépisopal, destinée pour le festin Royal. On y dressa cinq tables: celle du Roi fut placée devant la cheminée, vis-à-vis de la porte de son appartement, sur une estrade élevée de quatre marches, & sous un dais de velours violet semé de fleurs de lis. Les tables des Pairs Ecclésiastiques & des Pairs Laïques, furent dressées à la droite & à la gauche de la Salle, & à égale distance de l'Estrade du Roi. Sur la même ligne & au bout de ces deux tables, on en mit deux autres; l'une à droite, pour le Garde des Sceaux, faisant fonction de Chancelier, le Nonce du Pape & les Ambassadeurs invités; & l'autre à

gauche, pour le Grand Chambellan de France, & les autres Seigneurs ci-après nommés. On avoit aussi élevé à la gauche de la Table de Sa Majesté une Tribune, d'où la Reine, Madame, Madame Clotilde & Madame Elisabeth, accompagnées de toutes les Dames de la Cour, virent la cérémonie du festin.

Tout étant préparé, le Duc de Cossé, premier Panetier de France, fit mettre le couvert du Roi, & s'étant rendu ensuite au Gobelet, il en apporta le cadenas de Sa Majesté, étant accompagné du Marquis de Verneuil, premier Echançon, qui portoit la soucoupe, les verres & les caraffes du Roi, & du Marquis de la Chesnaye, premier Ecuyer tranchant, portant la grande cuillier, la fourchette & le grand couteau. Ils étoient vêtus d'habits & de manteaux de velours noir & de drap d'or.

Le Marquis de Dreux, Grand-Maître des cérémonies de France, alla ensuite avertir le Grand-Maître, que la viande du Roi étoit prête, & Sa Majesté ayant ordonné de faire servir, le Prince de Soubise qui faisoit la charge de Grand-Maître, se rendit au lieu où les plats étoient préparés, & un moment après, le premier service fut apporté dans l'ordre suivant: les Hautbois, les Trompettes & les Flûtes de la Chambre, jouant des fanfares, marchoient à la tête; ils étoient suivis des Héraults d'Armes, du Grand-Maître & du Maître des cérémonies, des douze Maîtres d'Hôtel du Roi, marchant deux à deux, tenant leurs bâtons, & du Comte d'Escars, premier Maître d'Hôtel du Roi. Le Prince de Soubise faisant fonction de Grand-Maître, tenant son bâton, marchoit ensuite & précédoit ce service, dont le premier plat étoit porté par le Duc de Cossé, premier Panetier de France, & les autres, par les Gentilhommes Servans de Sa Majesté. Le Marquis de la Chesnaye, Ecuyer tranchant, rangea les plats sur la table du Roi, les découvrit, en fit faire l'essai, & les recouvrit, en attendant que Sa Majesté fut arrivée; ensuite, le Maréchal, Prince de Sou-

bise, faisant fonction de Grand-Maitre, précédé du même cortège, alla avertir le Roi, qui se rendit à la Salle, du festin dans cet ordre.

Les Hautbois, les Trompettes, & les Flûtes de la Chambre marchoient à la tête; ensuite, les six Héraults d'Armes, le Grand-Maitre & le Maitre des cérémonies; les douze Maitres d'Hôtel deux à deux, tenant leurs bâtons, le Comte d'Escars, premier Maitre-d'Hôtel, puis, le Maréchal, Duc de Mouchy, le Maréchal du Muy, le Comte du Châtelet, & le Marquis de Poyanne, Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, qui avoient porté les offrandes. Ils étoient suivis du Maréchal de Contades, portant la couronne de Charlemagne sur un carreau de velours violet & marchant au milieu des Maréchaux, Duc de Broglie, & de Nicolai. Le Maréchal Prince de Soubise, faisant fonction de Grand-Maitre, marchoit alors entre le Duc de Bouillon, Grand-Chambellan de France, & le Maréchal Duc de Duras, premier Gentilhomme de la Chambre, & il étoit suivi du Maréchal de Clermont-Tonnerre, représentant le Connétable de France, tenant l'épée nue & ayant à ses côtés les deux Huissiers de la Chambre, portant leurs massés; les Pairs Ecclésiastiques & les Pairs Laïques marchoient ensuite aux deux côtés de Sa Majesté, auprès de laquelle étoient le Maréchal Duc de Noailles & le Prince de Beauvau, ses Capitaines des Gardes, qui furent substitués dans leurs fonctions, pendant le dîner, par le Duc d'Ayen & le Prince de Poix reçus en survivance; les six Gardes Ecossois marchoient sur les aîles. Le Roi ayant sa couronne de diamans sur la tête, le sceptre & la main de Justice dans ses mains, marchoit entre l'Archevêque Duc de Rheims, Monsieur & Monseigneur le Comte d'Artois, représentans les Ducs de Bourgogne & de Normandie. Le Prince de Lambesc nommé à cet effet, portoit la queue du manteau Royal, & le Garde des Sceaux de France, faisant fonction de Chancelier, étoit derrière Sa Majesté & fermoit la marche.

Lorsque le Roi fut arrivé à sa table, à laquelle Monsieur & Monseigneur le Comte d'Artois dînèrent, l'Archevêque Duc de Rheims commença le *benedicite*: alors, furent posés sur des carreaux de velours violet, la couronne de Charlemagne à l'un des coins de la table à droite; le sceptre, à l'un des coins de la table à gauche, & la main de Justice à l'autre coin, du même côté. Les Maréchaux de Contades, de Broglie, & de Nicolai se placèrent auprès des honneurs que chacun d'eux avoient portés, & s'y tinrent de bout pendant tout le dîner. Le Maréchal de Clermont-Tonnerre, représentant le Connétable tenant l'épée nue, & ayant à ses côtés les deux Huissiers de la Chambre portant leurs massés, prit sa place devant la table, vis-à-vis du Roi. Le Prince de Lambesc, se mit derrière le fauteuil de Sa Majesté, aux deux côtés duquel se placèrent le Maréchal Duc de Noailles & le Prince de Beauvau, Capitaines des Gardes: le Maréchal, Prince de Soubise, représentant le Grand-Maitre, se tint debout près la table, à la droite du Roi, & présenta la serviette à Sa Majesté lorsqu'Elle se mit à table. Le premier Panetier, le premier Echançon, & le premier Ecuyer tranchant, se placèrent devant la table, vis-à-vis de Sa Majesté, pour être à portée de faire les fonctions de leurs charges; le premier, changeant les assiettes, les serviettes & le couvert du Roi; le second, lui donnant à boire toutes les fois que Sa Majesté en demandoit, & allant, à cet effet, chercher le verre, le vin & l'eau, dont il faisoit faire l'essai devant Sa Majesté; & le troisième, servant & déservant les plats, & approchant ceux dont le Roi vouloit manger. La nef avoit été mise au coin le plus éloigné de Sa Majesté, du côté droit de la table, & l'Abbé de Lubersac, Aumônier du Roi, étoit auprès, pour l'ouvrir toutes les fois que le Roi vouloit changer de serviette. Tous les services de la table de Sa Majesté, furent apportés par les Officiers du Roi avec le même cortège que le premier, & le troisième, qui étoit celui

du fruit , fut servi par le Duc de Cossé , premier Panetier de France. Monsieur , étoit servi par le sieur Mesnard de Chouzy , Contrôleur-Général de la Maison du Roi en sémestre , & Monseigneur le Comte d'Artois , par le sieur Mercier de la Source , Contrôleur - Général de la Maison du Roi , en survivance du sieur Félix.

Aussi-tôt que le Roi eut pris sa place , les Pairs Ecclésiastiques & les Pairs Laïques descendirent de l'estrade , & allèrent se placer aux tables qui leur étoient destinées , les Pairs Ecclésiastiques à celle de la droite , dans l'ordre suivant. L'Archevêque Duc de Rheims ayant derrière lui , debout , les deux Chanoines assistans de la Messe , en chape , & vis à-vis , deux Ecclésiastiques en surplis , qui tenoient aussi debout sa croix & sa crosse. L'Evêque Duc de Laon , l'Evêque Duc de Langres , l'Evêque Comte de Beauvais , l'Evêque Comte de Châlons & l'Evêque Comte de Noyon , étoient sur la même ligne que l'Archevêque Duc de Rheims , tous en chape & en mitre , comme à la cérémonie du Sacre : mais les Evêques de Soissons , d'Amiens & de Senlis , suffragans de l'Archevêché de Rheims , qui étoient placés à la même table , vis-à-vis des trois derniers Pairs Ecclésiastiques , n'avoient que le rochet & le camail violet.

Les Pairs Laïques se placèrent à leur table de cette sorte ; le Duc d'Orléans , représentant le Duc d'Acquitaine , se mit à la première place ; le Duc de Chartres , représentant le Comte de Toulouse , le Prince de Condé , représentant le Comte de Flandres , & le Duc de Bourbon , représentant le Comte de Champagne , occupèrent les quatre autres sur la même ligne ; ils avoient tous les mêmes habits & manteaux dont ils étoient revêtus pendant la cérémonie du Sacre , & leur couronne sur la tête. Le Nonce du Pape & les Ambassadeurs , se placèrent à leur table de la manière suivante. Le Nonce à la première place , du côté des fenêtres , l'Ambassadeur de l'Empire , celui d'Espagne , celui de Naples ,

celui de Venise , celui de Hollande & celui de Malte , tous à la suite & sur la même ligne. De l'autre côté & vis-à-vis des Ambassadeurs , le Garde des Sceaux faisant les fonctions de Chancelier de France ; lesquels avoient la tête couverte , après lui , le sieur de Lalive de la Briche , & sur la même ligne , le sieur de Tolozan , tous deux Introduceurs des Ambassadeurs. A la table des honneurs , vis-à-vis de celle des Ambassadeurs & au dessus des Pairs Laïques , étoient placés sur la même ligne le Duc de Bouillon , Grand Chambellan de France , le Maréchal Duc de Duras , premier Gentilhomme de la Chambre , le Duc de Liancourt , Grand Maître de la Garde-Robe , & les quatre Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit , qui avoient porté les offrandes , tous revêtus des mêmes habits qu'ils avoient à la cérémonie du Sacre , & ayant la tête couverte pendant le dîner. Ces quatre dernières tables furent servies par les Officiers du Corps de Ville & par les notables Bourgeois , & toutes , même celle du Roi , aux dépens de la Ville de Rheims. Après le dîner , l'Archevêque Duc de Rheims dit les graces , & le Roi fut reconduit à son appartement dans le même ordre & avec les mêmes cérémonies qui avoient été observées auparavant , lorsque Sa Majesté étoit entrée dans la Salle du festin Royal.

Sur les trois heures après-midi , on servit deux tables dans les salles de l'Hôtel-de-Ville : le Maréchal de Clermont Tonnerre , représentant le Connétable , tint la première où mangèrent le Prince de Soubise , représentant le Grand-Maître ; les Maréchaux de France qui avoient porté les honneurs ; les deux Capitaines des Gardes-du-Corps , le Capitaine des Cent-Suisses , le Grand-Maître , & le Maître des Cérémonies ; le premier Panetier , le premier Echançon , le premier Ecuyer Tranchant , le premier Maître d'Hôtel du Roi y mangèrent aussi. Les quatre Seigneurs qui avoient reconduit la Sainte Ampoule , y tinrent l'autre table , où plusieurs Seigneurs de

la Cour se placèrent ; ces deux tables furent servies par les Officiers du Corps de Ville & par les notables Bourgeois , avec autant d'abondance que de magnificence.

Après que le Roi eut dîné , les Hérauts d'Armes jetterent une somme très-considérable au peuple qui s'étoit attroupé tant aux portes de l'Eglise que dans les cours du Palais Archiepiscopal.

Vers le soir , le temps s'opposant à ce que le Roi pût se promener pour procurer au peuple le plaisir de le voir , Sa Majesté , accompagnée de la Reine , de Monsieur , de Madame , de Monseigneur le Comte d'Artois & de toute sa Cour , descendit dans la galerie couverte qui conduisoit de son appartement à la Cathédrale , & s'y montra au peuple , qui ne cessa de faire éclater la joie que lui inspiroit la présence de son Souverain.

Cette journée se termina par une illumination Générale dans la Ville , & par des démonstrations de la joie la plus franche , & du bonheur le plus vif.

Le 12 du même mois , le Roi entendit la Messe qui fut dite par l'Abbé Blanchemain , Chapelain de sa Chapelle Oratoire , dans la Chapelle du Château Archiepiscopal.

Au retour de la Messe , Sa Majesté reçut les respects de toutes les Dames de la Cour.

L'après-midi de ce jour , tous les Chevaliers-Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint Esprit se rendirent dans l'appartement de Monsieur , à l'heure indiquée , conformément à l'ordre qu'en avoit reçu le Sieur d'Aguesseau , Prévôt Maître des Cérémonies de l'Ordre , qui le leur avoit communiqué , pour y délibérer sur ce qui seroit observé le lendemain pour la Cérémonie dans laquelle le Roi devoit signer son serment de Grand-Maître & Chef Souverain de l'Ordre.

La Reine , accompagnée de Madame , alla le même soir , à une lieue de Rheims , voir manœuvrer le Régiment d'Estehazy , Huffard , & parut fort satisfaite de la ma-

niere dont il étoit exercé. Monsieur , Monseigneur le Comte d'Artois ; le Duc de Chartres , le Prince de Condé & le Duc de Bourbon , assisterent pareillement à cheval aux mêmes manœuvres.

Le sieur d'Aguesseau , Doyen du Conseil & Prévôt - Maître des Cérémonies des Ordres du Roi , qui avoit eu soin de faire conserver les amphithéâtres & tribunes qui avoient servi lors du Sacre , se transporta dans l'Eglise Métropolitaine pour y disposer les places & les séances , & donner les ordres nécessaires pour que l'Eglise fut décorée d'une maniere convenable à une Cérémonie aussi majestueuse & aussi auguste que celle de la réception de Sa Majesté dans l'Ordre du Saint - Esprit , comme son Chef & Souverain Grand-Maître , & de l'hommage qui lui est rendu par l'Ordre entier en cette qualité.

Le Trône sur lequel le Roi devoit être placé pendant les Vêpres & les Complies , fut dressé sous un dais à la premiere place à droite en entrant dans le Chœur , & il fut aussi paré des ornemens de l'Ordre. On éva près de l'Autel , du côté de l'Evangile , attendant la tribune des Ambassadeurs , un autre Trône & un dais semblable , sous lequel Sa Majesté devoit signer son serment de Grand-Maître de l'Ordre. Les armoiries du Roi & celles de tous les Chevaliers de l'Ordre , furent mises au dessus des stalles qu'ils devoient occuper suivant leurs rangs. Les bancs de ceux qui devoient assister à cette cérémonie , furent rangés à droite & à gauche à peu près de la même maniere qu'ils étoient le jour du Sacre ; à la seule différence que l'on ôta plusieurs de ceux qui étoient du côté de l'Evangile , pour que les Chevaliers fussent aux avenues du Trône & que les Officiers pussent remplir les fonctions de leurs charges.

Le 13 , le Roi , accompagné de Monsieur , de Monseigneur le Comte d'Artois , ainsi que des Princes du Sang & des Seigneurs de sa Cour , alla entendre la Messe dans l'Eglise de l'Abbaye de Saint Nicaise , où il fut reçu par tous les Religieux

gieux en chape & par le Prieur qui complimenta le Roi à leur tête.

Sa Majesté, au sortir de la Messe, alla poser la premiere pierre du College de l'Université de cette Ville.

Le même jour, les Cardinaux, les Archevêques & Evêques qui composoient le Clergé invité à la Cérémonie du Sacre, s'étoient assemblés le matin dans la Chapelle du Château Archiépisopal, & étoient venus à l'audience du Roi complimenter Sa Majesté. Le Cardinal de Luynes, qui porta la parole, remercia le Roi de la protection qu'il avoit toujours accordée au Clergé, & des nouvelles assurances qu'il lui en avoit données le jour de son Sacre. Il fut présenté à l'audience du Roi avec les cérémonies accoutumées, par le Duc de la Vrilliere, Ministre & Secrétaire d'Etat, & conduit par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Cérémonies, & par le sieur de Nantouillet, Maître des Cérémonies.

L'après-midi de ce jour, le Roi devant être reçu Chef & Souverain Grand-Maître de l'Ordre du Saint-Esprit & recevoir l'hommage des Chevaliers & Commandeurs qui le composent, le Comte de Vergennes, Ministre & Secrétaire d'Etat des affaires étrangères, Commandeur-Secrétaire des Ordres du Roi, suppléant le Sieur d'Aguesseau, qu'une indisposition empêchoit de faire la cérémonie, se transporta à trois heures après-midi, dans le Chœur de la Cathédrale, en habit de Novice, ayant à la main le Bâton de commandement du Commandeur-Prévôt-Maître des Cérémonies, pour placer ceux qui devoient y assister.

Quelque temps après, le Nonce & les Ambassadeurs, avertis du jour & de l'heure de la Cérémonie, par l'Introducteur des Ambassadeurs, qui, suivant l'usage, en avoit été chargé par le Ministre des affaires étrangères, à la requisition du Commandeur-Prévôt-Maître des Cérémonies, se rendirent dans le Chœur, où ils furent reçus par le Comte de Vergennes, représentant le Sieur d'Aguesseau, & conduits à leur

tribune, élevée dans le Sanctuaire, du côté de l'Evangile, & où ils monterent par un degré pratiqué dans ledit Sanctuaire.

Du côté de l'épître, & vis-à-vis de cette tribune, étoit celle destinée à la Reine, aux Princesses & aux Dames qui l'accompagnoient, & où Sa Majesté arriva par un escalier en dehors du Sanctuaire, accompagnée de Madame, de Madame Clotilde & de Madame Elisabeth, avec les Dames de leur suite.

Les autres tribunes sur le Chœur, étoient occupées par les Dames de la Cour, ou autres personnes de considération. Celle derrière l'Autel étoit remplie par la Musique du Chapitre; les amphitéâtres derrière l'Autel & la porte du Chœur, étoient pleins d'autres spectateurs.

Peu de tems après, le sieur de Miromesnil, Garde des Sceaux de France, représentant le Chancelier, arriva à pied à l'Eglise, précédé de deux Huissiers du Conseil, & de ses deux Huissiers Massiers portant leurs masses, & suivi de neuf Conseillers d'Etat, du Contrôleur Général des Finances, de douze Maîtres des Requêtes & de six Secrétaires du Roi (E).

Le Comte de Vergennes le reçut à la porte du Chœur, & le conduisit à son siege à bras, sans dossier, garni de velours bleu, semé de fleurs de lis d'or.

Les neuf Conseillers d'Etat & le Contrôleur Général, se placèrent sur un seul banc, garni de la même façon, & sur la même ligne que le siege à bras du garde des Sceaux.

Les douze Maîtres des Requêtes se placèrent sur un pareil banc derrière les Conseillers d'Etat.

Les Secrétaires du Roi se mirent sur un troisième banc, derrière celui des Maîtres des Requêtes.

Les quatre Huissiers du Conseil se tinrent debout dans le passage, entre le siege à bras du Garde des Sceaux & les bancs. Ils baissèrent leurs masses quand le Roi arriva.

Tous les Membres du Conseil, & les Secrétaires du Roi étoient dans leurs grands habits de cérémonie, en robe & foutane de

satin noir, ceintures à glands d'or, manchettes & rabats de point, gants à franges d'or, & chapeaux avec cordons à glands d'or.

Le Contrôleur Général étoit en habit & petit manteau noir, avec sa canne, & du reste, vêtu de même.

Le Clergé avec lequel étoit le Coadjuteur de Rheims, arriva ensuite, en corps, à la maniere accoutumée, & fut reçu à la porte du Chœur, par le Comte de Vergennes, qui le conduisit au premier banc, couvert de velours bleu, semé de fleurs de lis d'or & sur un pareil qui étoit derrière celui-ci: le premier placé sur la ligne du célébrant, un peu au dessous seulement.

Les Aumôniers du Roi étoient placés sur un pareil banc, derrière les Evêques.

Une grande partie des Chanoines de la Cathédrale étoit sur des bancs placés derrière ceux-ci, & le reste étoit assis sur un banc placé du côté de l'Evangile, derrière les bancs destinés aux Seigneurs de la Cour.

Il y avoit aussi, de ce même côté, vis-à-vis du banc des Conseillers d'Etat, un banc pour les Secrétaires d'Etat, lequel ne fut pas occupé, parce que le Maréchal du Muy étoit avec les Chevaliers de l'Ordre, le Sieur Bertin & le Comte de Vergennes, avec les Grands Officiers de l'Ordre, le Sieur de Sartine, avec les Conseillers d'Etat, & le Duc de la Vrilliere, absent.

Le Généalogiste, le Contrôleur du Marc d'Or, quelques autres Officiers attachés à l'Ordre, & les Secrétaires des Grands Officiers, étoient assis sur trois autres bancs plus courts; entre ces bancs & l'estrade du trône du Sanctuaire, le Sieur d'Aguesseau avoit fait mettre un fauteuil, une petite table & une écritoire, nécessaires pour la signature du serment du Roi.

Le Pere Prieur des Grands Augustins de Paris, & le Pere Provincial, venus exprès pour assister à la Cérémonie, suivant leur droit, étoient auprès & du côté gauche de l'Autel, assis sur des tabourets.

Quatre Officiers du Bailliage & Siege Prédial de Rheims, en petit manteau, & quelques Officiers de la Ville assisterent à cette céré-

monie; mais ils ne furent placés, comme au Sacre de Louis XV, que dans des tribunes.

Du même côté étoit le fauteuil du Roi, sur une estrade élevée de 4 ou 5 pouces seulement, & au dessus, un dais à dossier qui couvroit le mur.

Le reste du Sanctuaire, & le Chœur; également garnis de tapis, étoient entièrement libres.

A la droite de la porte du Chœur, étoit un fauteuil pour le Roi, sur une estrade élevée de trois marches, & de niveau avec les hautes stalles.

Il y avoit au devant du fauteuil, un Prie-Dieu, & au dessus du tout, un dais sans dossier.

Ces deux trônes & ces deux dais, ainsi que le grand dais au dessus de l'Autel, étoient garnis des ornemens de l'Ordre.

Au dessus des hautes stalles destinées aux Chevaliers de l'Ordre, étoient leurs armes, placées suivant le rang de chacun d'eux, & au pied, une petite banquettes couverte de moquette, pour se mettre à genoux.

Les stalles basses, étoient couvertes de velours, à l'exception des deux premières de chaque côté.

Au bas du Chœur, dans la ligne, & à peu de distance du Trône du Roi, étoit placée une forme pour le Chancelier des Ordres du Roi; en avant, trois formes sur une même ligne, pour les trois autres Grands Officiers; devant eux, une forme pour le Hérault de l'Ordre, & devant lui, vers le milieu du Chœur, une pareille pour l'Huissier des Ordres du Roi: toutes ces formes étoient couvertes des ornemens de l'Ordre.

A la gauche de la porte du Chœur, & jusqu'à la première stalle de ce côté, étoient plusieurs bancs destinés aux Officiers qui devoient accompagner Sa Majesté.

Le Chœur & le Sanctuaire ainsi disposés, & tout le monde placé, le Comte de Vergennes, représentant le sieur d'Aguesseau, prit le grand manteau de l'Ordre, dans la Chapelle de l'Archevêché, où le premier

Gentilhomme de la Chambre avoit trouvé bon que les Chevaliers de l'Ordre prissent les leurs, & il alla chez le Roi, dans la chambre duquel il trouva assemblés les Commandeurs, Chevaliers & Officiers de l'Ordre du Saint-Esprit, tous revêtus du grand habit de cérémonie dudit Ordre. Le Roi étoit aussi revêtu de son grand habit.

Le Comte de Vergennes ayant averti Sa Majesté que tout étoit prêt pour la cérémonie, Elle lui ordonna de faire faire l'appel, qui fut fait par le Hérault de l'Ordre, à la porte de sa chambre.

La marche se fit par la galerie couverte, qui avoit été pratiquée depuis la salle des Gardes de l'appartement du Roi, jusqu'au grand portail de l'Eglise Métropolitaine, dont les murs étoient revêtus de riches tapisseries.

Les Gardes de la Prévôté de l'Hôtel, revêtus de leurs Hoquetons, le fils du Comte de Souches, Grand Prévôt de l'Hôtel & son Survivancier à leur tête, qui garnissoient une partie de ladite galerie, ainsi que les Cent-Suisses marcherent les premiers, & furent suivis des Cent-Suisses de la

Garde, en habits de cérémonie, tambours battans, drapeaux déployés, leur Capitaine à leur tête.

Les Tambours, Trompettes & Fifres des Ecuries du Roi, les suivirent.

Les Roi & Héraults d'Armes marcherent ensuite, dans leurs habits de cérémonie.

Le Sieur Caterbi, Huissier des Ordres du Roi, vêtu de son habit de l'Ordre & portant la masse dudit Ordre, marcha seul, après eux; & après lui, le Sieur Chendret fils, Hérault des Ordres du Roi, reçu en survivance, vêtu de même; après eux, marchoit sur une même ligne, le Comte de Vergennes, Secrétaire de l'Ordre, représentant le sieur d'Aguesseau, ayant à sa droite le sieur Bertin, Grand Trésorier de même Ordre, en grand habit de l'Ordre.

L'Archevêque de Bourges, Chancelier des Ordres du Roi, marchoit seul après eux, en rochet, soutane & bonnet carré, le grand manteau de l'Ordre par-dessus sa soutane.

Il fut suivi des Chevaliers marchant dans l'ordre qui suit.

CHEVALIERS DE LA DROITE.

Le Marquis de Croissy, le Marquis de
Le Comte de Pons Saint-Maurice.
Le Comte d'Estaing.
Le Maréchal Comte du Muy.
Le Comte de Rochechouart.
Le Comte de Broglie.
Le Comte de Maillebois.
Le Maréchal de Clermont-Tonnerre.
Le Maréchal Duc de Broglie.
Le Prince de Beauvau.
Le Duc de Nivernois.
Le Maréchal Duc de Fitz-James.
Le Duc de Croy.
Les Maréchaux { Duc de Noailles.
Duc de Richelieu.

CHEVALIERS DE LA GAUCHE.

Souches, le Marquis de Montmorin,
Le Marquis de Segur.
Le Marquis de Poyanne.
Le Comte du Châtelet-Lomont.
Le Marquis de Castries.
Le Maréchal de Contades.
Le Marquis de Bethune.
Le Comte de Baschy.
Les Ducs { de Choiseul.
de Fleury.
Le Marquis de Brancas.
Les Maréchaux { de Mouchy.
Duc d'Harcourt.
Duc de Duras.
Le Duc de Villeroy.

Le Duc de Bourbon, seul.

Le Prince de Condé, seul.

Le Duc de Chartres, seul.

Le Duc d'Orléans, seul.

Monseigneur le Comte d'Artois, seul;

Et Monsieur, seul.

Monsieur & Monseigneur le Comte d'Artois n'avoient avec eux que leurs Capitaines des Gardes qui les suivoient.

A quelque distance de Monsieur , le Roi marchoit seul , ayant à ses côtés les Cardinaux de Luynes & de Rochecouart , Commandeurs de ses Ordres ; derriere eux, l'Evêque de Senlis , premier Aumônier , & l'Aumônier de quartier.

Sa Majesté étoit suivie des Duc d'Ayen & Prince de Poix, Capitaines des ses Gardes en survivance ; du Duc de Fronzac , premier Gentilhomme de sa Chambre , en survivance ; du Vicomte de Talaru , nommé pour porter la queue du manteau du Roi , & de plusieurs autres principaux Officiers de sa Maison qui accompagnoient Sa Majesté depuis la porte de sa chambre. Le Grand Chambellan ne s'y trouva pas , étant indisposé.

Les deux Huissiers de la Chambre du Roi , dans leurs habits de cérémonie de satin blanc , portant leurs massés , & les six Gardes Ecossois , vêtus comme ils l'étoient au Sacre , marchoient en haie , aux deux côtés de Sa Majesté.

Au sortir de l'appartement du Roi , Sa Majesté & tout l'Ordre se couvrirent , & traverserent ainsi la galerie & la nef de l'Eglise , jusqu'à la porte du Chœur.

Les Gardes de la Prévôté de l'Hôtel , se rangerent en haie dans la place , à la porte de l'Eglise.

Les Cent-Suisses y entrèrent , & bordèrent les deux côtés de la nef ; les Tambours , les Trompettes & Fifres de la Grande Ecurie se mirent des deux côtés de la porte du Chœur.

Les Roi & Héraults d'Armes entrèrent dans le Chœur , & s'y tinrent debout , au pied des marches du Sanctuaire.

L'Huissier , le Hérault & les quatre grands Officiers de l'Ordre , se découvrirent en entrant dans le Chœur , s'avancèrent jusqu'au milieu , où ils firent ensemble , & en pliant , une révérence à l'Autel , & une

autre au Trône de l'entrée du Chœur , & ils se rangerent devant les places qui leur étoient destinées.

Les Chevaliers , en arrivant se découvrirent pareillement , firent les mêmes révérences deux à deux , & allèrent se ranger devant la stalle sur laquelle étoient leurs armes.

Les Princes , en entrant dans le Chœur , se découvrirent aussi , firent les mêmes révérences , un à un , & se tinrent également debout devant leurs stalles , jusqu'à ce que le Roi fût assis sur son Trône.

Les deux Cardinaux Commandeurs passerent tout de suite au banc qui leur étoit destiné , à la gauche du fauteuil du Célébrant.

Le Roi entra le dernier dans le Chœur , où Sa Majesté se découvrit , fit , en pliant , une révérence à l'Autel , & monta sur son Trône , par les marches de côté ; il se mit d'abord à genoux à son Prie Dieu , puis s'assit dans son fauteuil , & se couvrit.

Alors tous les Princes & Chevaliers monterent dans les stalles qui leur étoient destinées , s'y assirent & se couvrirent.

Les Grands & les Petits Officiers de l'Ordre s'assirent également sur les formes qui leur avoient été destinées , & se couvrirent.

Les deux Capitaines des Gardes se placèrent aux deux côtés du fauteuil du Roi ; derriere eux , le premier Gentilhomme de la Chambre & le Grand-Maitre de la Garde-robe , & ensuite le Vicomte de Talaru.

Le Roi avoit trouvé bon qu'on y mit des tabourets , pour qu'ils pussent être assis pendant Vêpres & Complies : ils s'y assirent , & se tinrent découverts.

L'Evêque de Senlis , premier Aumônier , qui représentoit le Grand Aumônier de France , lequel devoit officier , s'assit sur un tabouret , devant le Roi , au pied de la dernière marche de son Trône : l'Aumônier

mônier de quartier resta debout, à sa gauche.

Les six Gardes - Ecoissois bordoiert les deux avenues du Trône, leurs Officiers après eux.

Monsieur se plaça dans la première des stalles en retour, à la droite du Roi, & Monseigneur le Comte d'Artois, vis-à-vis; ils étoient assis sur un carreau que l'on avoit placé sur leurs stalles, & ils se mirent à genoux sur des petites banquettes qui avoient été mises au dessous.

L'ancien Evêque de Limoges, premier Aumônier de Monsieur, & l'Abbé Gaston, premier Aumônier de Monseigneur le Comte d'Artois, se mirent dans la première des stalles basses, au dessous de ces Princes.

Le Marquis de Levi, Capitaine des Gardes de Monsieur, & le Prince d'Henin, Capitaine des Gardes de Monseigneur le Comte d'Artois, se mirent dans la seconde desdites stalles, & se tinrent découverts.

Le Duc d'Orléans se plaça dans la stalle à côté de Monsieur; le Duc de Chartres, dans celle à côté de Monseigneur le Comte d'Artois; le Prince de Condé, à côté du Duc d'Orléans, & le Duc de Bourbon, à côté du Duc de Chartres; ensuite les autres Chevaliers, alternativement à droite & à gauche, suivant leurs rangs entr'eux.

La séance prise, le Cardinal de la Roche-Aymon officiant, avec tout son Cortège, entra dans le Sanctuaire, par le côté droit de l'Autel, fit une profonde révérence devant ledit Autel, & alla jusqu'au bord du Sanctuaire en faire une au Roi. Il retourna ensuite à son fauteuil où il s'assit, & on lui mit sa mitre. A sa droite, sur la même ligne, étoient assis sur deux tabourets, son Diacre & son Assisant; à sa gauche, & sur un pareil tabouret, son Sous-Diacre; derrière eux, étoient debout un Clerc portant sa crosse, un autre sa mitre, & un troisième son bougeoir; l'Abbé le Rat, Sous-Maître de la Chapelle, en grande

soutane & manteau long, étoit assis sur un tabouret, également derrière eux; le Clerc qui portoit la Croix de l'Officiant, se tint debout, vis-à-vis de lui, du côté de l'Evangile; les deux Clercs qui portoiert les chandeliers, les placèrent sur le bord des marches de l'Autel.

Le Cardinal s'étant assis, les Grands Officiers de l'Ordre, précédés de l'Huissier portant sa masse, & du Hérault, s'avancèrent au pied des marches du Sanctuaire, & y firent, tous ensemble, dans le même ordre dans lequel ils étoient assis, leurs révérences, en pliant; savoir, une à l'Autel, une au Roi, une à la Reine dans sa Tribune, une aux Ambassadeurs dans leur Tribune, une au Roi, comme Chef & Souverain Grand-Maître de l'Ordre, une à Monsieur, une à Monseigneur le Comte d'Artois, une aux Princes du Sang de la droite, une aux Princes du Sang de la gauche, une aux deux Commandeurs Cardinaux étant dans le Sanctuaire, une aux Chevaliers de la droite & une aux Chevaliers de la gauche; après quoi, ils retournerent à leurs places, s'assirent & se couvrirent.

Alors, le Comte de Vergennes, précédé du Hérault & de l'Huissier, s'avança au milieu du Chœur; tous trois firent ensemble une révérence à l'Autel, après laquelle, ils s'avancèrent près du Trône; le Hérault & l'Huissier se mirent à ses côtés, un peu en arrière de lui, & ils firent tous les trois une révérence à Sa Majesté, dont le Comte de Vergennes prit l'ordre pour commencer l'Office, & le porta, précédé comme ci-dessus, au Cardinal officiant, auquel ils firent tous trois un salut par simple inclination; après quoi, ils revinrent reprendre leurs places.

Le Cardinal de la Roche-Aymon commença aussi-tôt les vêpres, qui furent chantées en simple plein-chant par la Musique du Chapitre, le Roi ayant renvoyé la veille la Musique par qui elles auroient dû être chantées,

Avant l'hymne, le Comte de Vergennes alla faire au Roi une révérence, en la même forme que la précédente, pour avertir Sa Majesté de se mettre à genoux pendant l'hymne; ce que fit Sa Majesté en se découvrant, ainsi que tout l'Ordre.

La même révérence fut répétée un peu avant le *Magnificat*, pour avertir le Roi de se lever; ce qu'il fit, ainsi que tout l'Ordre. Il le fut encore pendant le *Magnificat*, lorsque le Cardinal Officiant, après avoir encensé l'Autel, se mit en marche, pour aller porter l'encens à Sa Majesté. Le Comte de Vergennes, le Hérault & l'Huissier se remirent à leurs places, lorsque Sa Majesté approcha du trône; le Cardinal suivit de tout son cortège, encensa le Roi, & vint se remettre dans son fauteuil pour y finir les vêpres.

Lorsqu'elles furent finies, les quatre Grands Officiers, précédés du Hérault & de l'Huissier portant sa masse, s'avancèrent au pied des marches du Sanctuaire, y répéterent les mêmes révérences qu'ils avoient faites avant le commencement des vêpres, & monterent au trône du Sanctuaire, où le Chancelier se mit à la droite du fauteuil du Roi; le Comte de Vergennes représentant le sieur d'Aguesseau à la gauche; le sieur Bertin, Commandeur, Grand Trésorier de l'Ordre, à côté du Chancelier; le Hérault au pied de l'estrade du trône, à sa droite, & l'Huissier à sa gauche.

Alors, Monsieur descendit de sa stalle, suivi de son Capitaine des Gardes, & passant entre les stalles basses & les formes des Officiers de l'Ordre, il s'avança au pied des marches du Sanctuaire, où il fit, en pliant, ses révérences; savoir, une à l'autel, une au Roi, une à la Reine, une aux Ambassadeurs; puis, en se retournant, une au Roi, comme Chef & Souverain Grand-Maître de l'Ordre, une à Monsieur le Comte d'Artois, une aux Princes de la droite, une aux Princes de la gauche, une aux Cardinaux Commandeurs; une aux Chevaliers de la droite, & une aux Chevaliers de la gau-

che: il monta ensuite dans le Sanctuaire, & s'y tint debout, à côté du Hérault de l'Ordre, son Capitaine des Gardes derrière lui.

Monseigneur le Comte d'Artois descendit aussi-tôt de sa stalle, suivi de son Capitaine des Gardes, alla pareillement au pied des marches du Sanctuaire, faire les mêmes révérences, y monta & s'y tint debout à côté de Monsieur, son Capitaine des Gardes derrière lui.

Les quatre Princes du Sang descendirent pareillement de leurs stalles un à un, suivant leur rang; & après avoir fait les mêmes révérences, ils monterent au Sanctuaire, où ils se tinrent debout, à la suite de Monseigneur le Comte d'Artois.

Alors les deux plus anciens Chevaliers de chaque côté descendirent de leurs stalles, & se réunirent au pied des marches du Sanctuaire, où ils firent les mêmes révérences; & comme il n'y avoit plus de place dans le Sanctuaire, ils se tinrent debout dans le Chœur, sur la même ligne que les Princes; ils furent suivis des autres Chevaliers qui firent tous les mêmes révérences quatre à quatre, & se rangerent sur la même ligne.

Ces révérences finies, le Comte de Vergennes descendit de l'estrade, & précédé du Hérault & de l'Huissier, ils firent ensemble, une révérence à l'Autel, & allerent au pied du Trône, en faire une pareille à Sa Majesté, pour l'avertir de monter à son trône du Sanctuaire.

Dans ce moment, le Roi descendit du trône & marcha au pied du Sanctuaire, précédé & suivi de tous ceux qui l'avoient accompagné en entrant dans le Chœur, lesquels, dès qu'il fut au pied des marches du Sanctuaire, se rangerent sur sa droite, afin de laisser le terrain libre à Sa Majesté, pour faire ses révérences; & Sa Majesté fit en pliant, une révérence à l'Autel, une à la Reine, une aux Ambassadeurs, une aux deux Princes ses freres, étant à sa droite, une aux Princes qui les suivoient, & une aux trois Cardinaux Commandeurs; il salua ensuite par

simple inclination, tous les Chevaliers qui étoient sur une même ligne.

Après ces révérences, le Roi monta à son trône, & le Comte de Vergennes qui l'y avoit accompagné, reprit sa place.

Les deux Capitaines des Gardes, le premier Gentilhomme de la Chambre, & le Vicomte de Talaru, se mirent derrière le fauteuil du Roi comme au premier trône; l'Evêque de Senlis, représentant le Grand Aumônier, se mit entre le Chancelier & le Grand Trésorier de l'Ordre; le Duc de Cossé, Capitaine des Cent-Suisses, se mit à côté du Comte de Vergennes; tous ceux qui étoient sur l'estrade, & tous les Chevaliers, restèrent de bout & découverts.

Les six Gardes Ecoffois, & le reste de la Suite du Roi, restèrent dans le Chœur, à la droite des marches du Sanctuaire.

Dès que le Roi fut assis, un garçon du Château apporta au pied de l'estrade, un fauteuil pour l'Officiant; & un autre, mit aux pieds de Sa Majesté, une table couverte des ornemens de l'Ordre, avec une écritoire d'argent.

Le Cardinal Officiant s'avança aussi-tôt vers le trône, & fit une profonde révérence à l'Autel & une au Roi, s'assit dans le fauteuil qui avoit été mis au pied de l'estrade: alors il se fit ôter sa mitre, & après qu'elle lui eut été remise, il demanda au Roi, s'il lui plaisoit de signer le serment de l'Ordre que Sa Majesté avoit prêté à son Sacre.

Le Roi, sans se découvrir, lui ayant répondu qu'il le vouloit bien, le Comte de Vergennes en qualité de Commandeur-Secrétaire de l'Ordre, lui présenta ce serment, écrit sur une grande feuille de parchemin, qui lui fut remise par son Secrétaire, & il présenta à Sa Majesté une plume pour le signer; ce que Sa Majesté fit tout de suite, & Elle remit le serment signé au Comte de Vergennes qui le donna à son Secrétaire.

Le Cardinal se leva aussi-tôt, fit une profonde révérence au Roi, puis à l'Autel, &

retourna à sa place. Un garçon du Château ôta la table & le fauteuil, & mit un carreau aux pieds de Sa Majesté.

Alors, la musique commença un motet, pendant lequel, l'Ordre rendit son hommage au Roi, en la forme qui suit.

Monsieur s'avança vis-à-vis du trône, & fit, en pliant, une révérence à l'Autel, & en se retournant, vis-à-vis du Roi, il en fit une autre à Sa Majesté, monta sur l'estrade, se mit à genoux sur le carreau du Roi, & lui baïsa la main; il se releva ensuite & au pied de l'estrade, il fit une seconde révérence au Roi, & une à l'Autel, & retourna reprendre sa stalle dans le chœur, suivi de son Capitaine des Gardes.

Monseigneur le Comte d'Artois & les Princes du Sang, firent ensuite, un à un, suivant leurs rangs, les mêmes révérences, & eurent l'honneur de baiser la main du Roi; après quoi, ils retournerent reprendre leurs places.

Pendant ces hommages, le Cardinal Officiant passa derrière l'Autel, quitta ses habits d'Officiant, prit le grand manteau de Cardinal, & alla se placer sur le banc des Commandeurs Ecclésiastiques.

Lorsque l'hommage du Duc de Bourbon eut été rendu, le Cardinal de Luynes s'avança vis-à-vis du trône, où il fit par inclination, une profonde révérence à l'Autel, puis, une au Roi, monta sur l'estrade, se mit à genoux sur le carreau du Roi, & lui baïsa la main: le Cardinal de Rochecouart & le Cardinal de la Roche-Aymon rendirent de même leur hommage à Sa Majesté.

Les deux premiers retournerent sur leur banc, & le Cardinal de la Roche-Aymon derrière l'Autel, où il reprit ses habits Pontificaux, & se remit dans son fauteuil pour officier aux complies.

Après les Cardinaux, chacun des Chevaliers qui s'étoient avancés au pied des marches du Sanctuaire, allèrent un à un, & dans la même forme, rendre leur hommage au Roi, & cette cérémonie majestueuse fut

accompagnée de fanfares , de cris de *vive le Roi* , & de battemens de mains , qui annonçoient l'affection de tous les assistans pour leur Souverain.

La cérémonie de l'hommage finie , les Grands Officiers descendirent du trône & allèrent , au pied des marches du Sanctuaire , faire les mêmes révérences qu'ils y avoient faites avant de monter au trône ; après quoi , le Chancelier & le Grand Trésorier allèrent reprendre leurs places. Le Comte de Vergennes , représentant le sieur d'Aguesseau , resta ainsi que le Hérault & l'Huissier au pied des marches du Sanctuaire , & ils attendirent que le Roi y fût descendu.

Sa Majesté descendit aussi-tôt de son trône , & fit , au pied des marches du sanctuaire , une révérence à l'Autel , une à la Reine , une aux Ambassadeurs , une à Monsieur , une à Monseigneur le Comte d'Artois , une aux Princes de la droite , une aux Princes de la gauche , une aux Cardinaux Commandeurs , & un salut par inclination , aux Chevaliers de la droite & à ceux de la gauche.

Ces révérences furent rendues , comme toutes celles de cette cérémonie.

Sa Majesté retourna ensuite à son premier trône , en faisant une inclination de tête , aux Chevaliers devant qui elle passoit.

Le Roi s'étant assis & couvert , le Comte de Vergennes qui l'avoit accompagné depuis le trône du sanctuaire , précédé du Hérault & de l'Huissier de l'Ordre , fit avec eux une révérence au Roi , pour lui demander l'ordre de commencer les Complies , & il le porta au Cardinal officiant , en lui faisant une révérence par inclination ; après quoi , il revint à sa place , & tout l'Ordre fut assis & couvert pendant les Complies.

Le Comte de Vergennes fit une nouvelle révérence au Roi , en la même forme , pour l'avertir de se mettre à genoux à l'Hymne , de se lever au *Nunc dimittis* , & de se mettre à genoux au *Salve Regina*.

Les Complies finies , & la Bénédiction du Cardinal officiant donnée , les Roi & Héraults d'Armes marcherent à la porte du

chœur , & les Grands Officiers précédés du Hérault & de l'Huissier , s'avancerent au milieu du chœur , & y firent ensemble une révérence à l'Autel , & une au Roi , & commencerent la marche.

Les deux Cardinaux Commandeurs firent ces mêmes révérences à l'Autel & au Roi , descendirent dans le chœur , & se tinrent auprès du trône. Les deux derniers Chevaliers de chaque côté descendirent de leurs stalles , & se réunissant à peu près au milieu du chœur , firent une révérence à l'Autel , & une au Roi , & suivirent le Chancelier de l'Ordre ; ce qui fut exécuté par tous les autres Chevaliers , jusqu'aux Princes qui firent ces révérences seul à seul.

Pendant cette cérémonie , la Prevôté de l'Hôtel , les Cent-Suisses , les Tambours , Fifres & Trompettes de la grande Ecurie , les Roi & Héraults d'Armes défiloient par la nef & par la galerie , comme en allant , pour faire place à l'Ordre.

Tout l'Ordre étant sorti du chœur , le Roi descendit de son trône par le côté , fit , en pliant , une révérence à l'Autel , & toute la marche se fit comme en allant à l'Eglise.

A l'arrivée au Palais du Roi , l'Ordre se rangea sur deux lignes dans son antichambre , pour le voir passer.

Sa Majesté étant entrée dans sa chambre , fit appeler les Chevaliers & les Grands Officiers , & proposa pour être Chevaliers & Commandeurs de ses Ordres , l'ancien Evêque de Limoges , l'Archevêque de Narbonne , le Vicomte de la Rochefoucault , le Comte de Taleyran , le Marquis de Rochechouart & le Marquis de la Roche-Aymon qui avoient été otages de la Sainte Ampoule , & le Vicomte de Talaru qui avoit eu l'honneur de porter la queue du manteau Royal. Le Comte de Vergennes , en qualité de Secrétaire de l'Ordre , après avoir écrit cette Promotion que Sa Majesté signa , passa à la porte de la chambre du Roi , dont les deux battans furent ouverts , & la fit publier par le Hérault de l'Ordre , comme représentant le sieur d'Aguesseau ,

gueffeu , Commandeur - Prévôt , Maître des Cérémonies des Ordres du Roi ; après quoi , l'Ordre se sépara.

Le 14 , le Roi devant aller en cavalcade à Saint - Remy , les Régimens des Gardes Françaises & Suisses se mirent en haie & occuperent dès le matin les rues qui conduisent du Palais Archiépiscope , à l'Abbaye de Saint - Remy.

Le Roi partit du Palais Archiépiscope vers les onze heures du matin , & la marche se fit de la maniere suivante.

Les détachemens de la premiere & de la seconde Compagnies des Mousquetaires , Officiers à leur tête ; le quartier des Chevaux-Legers , Officiers à leur tête ; plusieurs Seigneurs de la Cour dans la plus riche parure & montés sur des chevaux superbes ; les Pages de la Chambre à cheval avec leurs pourpoints brodés ; les Pages des deux Écuries sur deux files ; ceux de la grande , à droite , ceux de la petite , à gauche ; les Trompettes de la Chambre ; un détachement de Chevaux Legers commandés par un Sous Brigadier ; les Gardes de la Prévôté de l'Hôtel à pied sur deux files , ayant à leur tête le Marquis de Tourzel , reçu en survivance du Marquis de Sourches , Grand Prévôt de France , à cheval ; les Cent Suisses aussi sur deux lignes , ayant à leur tête le Duc de Cossé , leur Capitaine à cheval , en habit de cérémonie : dans l'intérieur des Cent-Suisses , quatre chevaux de main du Roi avec des Harnois magnifiques , conduits par des Palfreniers des deux Écuries , à pied ; ceux de la grande , à droite , ceux de la petite , à gauche ; plusieurs Chevaliers des Ordres du Roi & Maréchaux de France à cheval , sans observer de rangs ; vingt-quatre Valets de pied du Roi , marchant sur deux files ; le Prince de Soubise , le Marquis de la Rochedumaine , le Comte de la Chaise & le Comte de Montboissier , commandant les Gendarmes , Chevaux-Legers & Mousquetaires , marchant tous quatre de front devant Sa Majesté , le Prince de Soubise à droite & le Marquis de la Rochedumaine

à gauche ; le Prince de Lambesc , Grand Ecuyer de France , à cheval.

Le Roi ayant un habit magnifique & un chapeau bordé de diamans , sur un cheval blanc superbe & richement harnaché.

Six Ecuyers de la grande & petite Écurie , marchant à pied autour du cheval du Roi , & dont deux tenoient les rênes de la bride ; six Gardes de la Manche à pied , marchant en file à gauche & à droite du Roi ; le Maréchal de Noailles , Capitaine des Gardes Ecossois , & le Prince de Beauvau , Capitaine des Gardes de quartier , à droite & à gauche du Roi , un peu en arriere. Derriere le Roi , le Duc de Fronsac , premier Gentilhomme de la Chambre ; le Duc de Liancourt , Grand-Maître de la Garde-robe en survivance , & le Duc de Coigny , premier Ecuyer de Sa Majesté , ayant un Ecuyer de la grande Écurie & un de la petite à ses côtés ; derriere le Roi venoient Monsieur , Monseigneur le Comte d'Artois , le Duc d'Orléans , le Duc de Chartres , le Prince de Condé , le Duc de Bourcon. Leurs premiers Ecuyers & quelques-uns de leurs premiers Officiers à leur suite. Les Officiers des Gardes-du-Corps de Quartier , marchoient à la tête d'un détachement des Gardes-du-Corps , & le détachement des Gendarmes de la Garde , ayant à leur tête le Prince de Guemenée , reçu en survivance du Prince de Soubise , fermoit cette marche.

Le Roi ayant traversé les rues qui conduisent du Palais Archiépiscope à l'Abbaye de Saint Remy , au bruit des acclamations réitérées du peuple , fut reçu & complimenté à la porte de cette Abbaye par le Grand Prieur , à la tête de tous les Religieux qui étoient en chape. Sa Majesté étant entrée dans le chœur de cette Abbaye , alla dans la Sacristie prendre l'habit & le manteau de l'Ordre qu'elle quitta après avoir touché les malades , Elle entendit la Messe , qui fut dite par le Cardinal de la Roche-Aymon , qui communia Sa Majesté. L'Evêque de Senlis , premier Aumônier de Sa Majesté , & l'Abbé de Lubersac , Aumônier

du Quartier, tenant la nape du côté de l'Autel, Monsieur, ainsi que Montaigneur le Comte d'Artois du côté du Roi, Sa Majesté fit sa priere devant la chaise de Saint-Marcoult, & apres avoir entendu une seconde messe qui fut dite par l'un des Chapelains, le Roi entra dans le parc de l'Abbaye, où il toucha 2400 malades des écrouelles, qui étoient rangés dans les allées du parc. Sa Majesté étoit précédée des Gardes de la Prevoté de l'Hotel, des Cent-Suisses, des Gardes-du-Corps, & d'un grand nombre de Seigneurs de la Cour; les deux Huisfiers Maîtres de la Chambre du Roi portant leurs massés, marchoient devant Sa Majesté, autour de laquelle étoient les six Gardes Ecossois. Lesieur Lieutaud, premier Médecin, le sieur le Monier, premier Médecin ordinaire, & deux Médecins de Quartier; le sieur Andouillet, premier Chirurgien, le sieur Lamarque, premier Chirurgien ordinaire, ainsi que deux Chirurgiens de Quartier du Roi, étoient devant Sa Majesté, qui avoit à ses cotés le Maréchal Duc de Noailles, & le Prince de Beauvau, Capitaines des Gardes-du-Corps; le premier Médecin appuyoit sa main sur la tête de chacun des malades dont le Prince de Beauvau tenoit les mains jointes; le Roi les touchoit en prononçant ces paroles : *Dieu te guérisse, le Roi te touche*; l'Evêque de Sens, premier Aumonier de Sa Majesté, faisant fonction de Grand Aumonier de France, qui fut toujours près du Roi pendant la cérémonie, distribuoit des aumônes aux malades qui avoient été touchés par le Roi. Sa Majesté rentra vers les deux heures au Palais Archiépiscope, dans le même ordre dans lequel elle en étoit partie.

Le même jour, le Roi avoit commencé devant la chaise de Saint-Marcoult une neuvaine, qui a été continuée par l'Abbé de Gain de Montagnac, l'un des Aumôniers de Sa Majesté.

Le même jour, le Cardinal de la Roche-Aymon, Grand Aumonier de France, en gamail & en rochet, assisté de l'Abbé de

Gain de Montagnac, & de l'Abbé de Thérmines, Aumonier du Roi, en rochet, se rendit aux prisons de la Ville, pour donner la liberté aux Criminels auxquels Sa Majesté a bien voulu accorder la grace à l'occasion de son sacre. Le Cardinal de la Roche-Aymon ayant fait assembler ces prisonniers qui étoient en grand nombre, leur parla de la maniere la plus touchante, pour les engager à mériter par leur conduite, la grace que le Roi leur avoit accordée; ensuite, il leur apprit les ordres que Sa Majesté avoit donnés, pour faire expédier *gratis* leurs graces, & faire fournir des secours à ceux qui en avoient besoin pour retourner chez eux.

Le Cardinal de la Roche-Aymon, étant sorti des prisons pour retourner à l'Archevêché, fut suivi de tous ces prisonniers, qui allerent donner les premiers témoignages de leur reconnoissance par des acclamations de *vive le Roi*, dont ils firent retentir tous les environs de l'appartement de Sa Majesté.

Après que les prisonniers furent délivrés, les sieurs Gueau de Reverseau, Faydeau de Brou, Joly de Fleury & Bignon, Maîtres des Requetes, qui avoient été nommés par Sa Majesté, pour examiner les informations faites sur les différens crimes dont quelques uns étoient exclus du pardon accordé par Sa Majesté, eurent l'honneur de la saluer, étant présentés par le Cardinal de la Roche-Aymon, qui rendit compte au Roi de l'attention & de la sagesse avec lesquelles ils s'étoient acquittés de cette commission.

L'après-midi de ce jour, le Roi fut se promener au cours, & se rendit ensuite au camp de ses Gardes-Françoises & Suisses. Le peuple qui s'étoit amassé de toutes parts sur le passage de Sa Majesté, ne cessa de lui donner des témoignages de la joie qu'il ressentoit de la présence de son Souverain.

Le 15, jour de la Fête-Dieu, le Roi accompagné de Monsieur, de Montaigneur le Comte d'Artois, du Duc de Chartres,

du Prince de Condé & du Duc de Bourbon, se rendit à l'Eglise Métropolitaine avec toute sa Cour, & suivit la procession qui se fit suivant l'usage ordinaire & que suivirent également la Reine, Madame, Madame Clotilde, ainsi que la Duchesse de Bourbon & toutes les Dames de la Cour. Au retour de la procession qu'avoit fait le Coadjuteur de Rheims, leurs Majestés, ainsi que les Princes & Princesses, assistèrent à la grand'messe, à laquelle l'Archevêque Duc de Rheims, officia pontificalement.

L'après-midi, la Cour entendit aussi le salut dans l'Eglise Métropolitaine.

Le 16, le Roi entendit la messe qui fut dite dans la Chapelle de l'Archevêché par l'Abbé de Clefsat, Chapelain de la Chapelle Oratoire de Sa Majesté.

Vers les deux heures après midi, Sa Majesté partit de Rheims dans le même ordre où Elle y étoit entrée (F).

Les détachemens des Gendarmes de la Garde, des Chevaux-Legers, des Mousquetaires & des Gardes-du-Corps, leurs Officiers à leurs têtes, marchaient devant & après les carrosses du Roi, dans leurs rangs ordinaires. Le Roi sortit de la Ville au bruit de plusieurs salves de l'Artillerie. Le

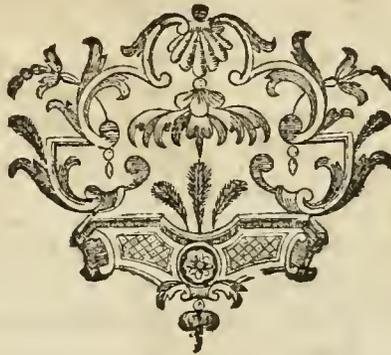
Duc de Bourbon, Gouverneur de la Province de Champagne, accompagné du Marquis d'Ecquevilly, Lieutenant Général de la Province & précédé des Gardes du Gouvernement, se trouva sur le passage du Roi, à la tête du Corps de Ville.

Sa Majesté quitta ses voitures de cérémonie à la même distance qu'elle les avoit prises en arrivant à Rheims, & monta dans d'autres voitures, dans lesquelles elle continua sa route dans le même ordre où Elle y étoit venue, & arriva sur les huit heures & demie du soir au Château de Compiègne, où la Reine se rendit ainsi que Madame vers les 11 heures & demie.

Madame Clotilde & Madame Elisabeth qui y étoient arrivées le matin, séjournèrent jusqu'au Dimanche qu'elles en partirent de grand matin, pour retourner à Versailles.

La Reine & Madame partirent aussi ce jour de Compiègne, vers minuit, pour se rendre à Versailles, où elles arriverent le lendemain.

Le Roi qui avoit séjourné à Compiègne le 17 & le 18, en partit le 19, accompagné de Monsieur, & Sa Majesté arriva au Château de Versailles à huit heures du soir.



N O T E S

DE LA RELATION DE LA CÉRÉMONIE DU SACRE.

(A) L'ARCHITECTURE des édifices de l'arc de triomphe, les statues & les autels ont été exécutés à Rheims, sur les dessins du S^r Doyen, premier Peintre de Monseigneur le Comte d'Artois, & Professeur de l'Académie Royale de Peinture. Il a déployé dans ces différens morceaux beaucoup de noblesse, de sçavoir & de talent. Le caractère d'antiquité sçavante dont ce Peintre a revêtu toutes ses idées, s'asfortifioit avec les monumens anciens qui se trouvent encore dans cette Capitale de la Champagne.

A l'entrée de la Ville, deux statues colossales, assises & portées chacune sur un piédestal, représentoient la Religion & la Justice. Les bas-reliefs des piédestaux offroient d'ingénieux emblèmes, expliqués dans le détail qui en a été donné à Rheims. A quelque distance delà, s'élevoit un arc de triomphe à deux faces, auquel on avoit donné le titre d'*Arc de la Bienfaisance*, & qui partageoit la rue de Vesle. Son architecture d'environ soixante pieds de haut, ornée de colonnes Corinthiennes, avec des bas-reliefs & des emblèmes qui avoient rapport à la bienfaisance du Roi, étoit dans le style mâle du *Foro Nervæ* à Rome. Il figuroit un monument antique, engagé dans les édifices qui étoient présumés avoir été bâtis long-temps après. Au bout de cette même rue, & pour masquer une porte de la Ville peu agréable à voir, l'Artiste avoit feint un portique de soixante pieds de long, représentant une Bourse marchande, avec tous les emblèmes relatifs au commerce, tant des manufactures, que de l'agriculture & de la navigation.

Le monument qui caractérisoit encore plus le génie & la sensibilité de cet Artiste célèbre, se trouvoit dans une des rues où Sa Majesté devoit passer, pour aller en cavalcade à Saint Remy, le surlendemain de son Sacre. Après un autel élevé à la fidélité, monument bien digne du Peuple François, & qui, dans sa forme triangulaire, étoit maintenu sur sa base par trois coqs en consoles, toujours dans le goût antique, on trouvoit un second autel qui portoit le titre sacré d'*Autel de la Pitié*. Un long mur qui renfermoit les malheureux que les maladies & l'indigence conduisent aux Hospices de Charité, s'étoit changé en une terrasse de cent quatre-vingt-dix pieds, dont le milieu, formant un avant-corps, portoit un autel circulaire, autour duquel un grand nombre d'infortunés sembloient implorer les secours dont ils

avoient besoin. Trente petits enfans, dont le plus âgé ne passoit pas quatre ans, étoient groupés plus près de cet autel, orné de guirlandes de chêne & de fleurs. Ces enfans qui offroient aux regards l'infortune la plus intéressante, portoient des fleurs qu'ils jeteroient au passage de Sa Majesté, en mêlant leurs foibles voix à celles de la multitude qui faisoit retentir les aïrs du nom de son Roi. Tout le long du soubassement, on voyoit dix petites filles & une Religieuse alternativement de dix en dix. Les seconds rangs étoient remplis de quatre cens vieillards de l'un & de l'autre sexe. Ce monument, qui annonçoit l'idée qu'on s'étoit formée de l'ame d'un Prince auquel on osoit offrir le tableau de l'infortune, eut tout le succès possible, puisqu'il attira les regards du Roi, en allant & en revenant, & que Sa Majesté a fait un don à cette Maison : bienfaisance imitée aussi-tôt par des Dames de la Cour, qui se font cotisees pour offrir des charités à ce même hospice. C'est l'après ce morceau pittoresque & touchant que plusieurs personnes ont donné au Sieur Doyen le titre d'*Architette du cœur*.

(B) Le Cardinal de la Roche-Aymon, Archevêque de Rheims, qui avoit eu l'honneur d'administrer le baptême au Roi, de le confirmer, de lui faire faire sa première communion & de le marier, étoit encore destiné à sacrer Sa Majesté.

(C) État des différens meubles & bijoux précieux qui ont servi au Sacre de Louis XVI, le 11 Juin 1775, tirés du Garde-Meuble de la Couronne, par les ordres du sieur de Fontanieu, Intendant & Contrôleur Général des Meubles de la Couronne.

MEUBLE DU SACRE.

Ce meuble a été nommé meuble du Sacre, parce qu'il ne sert qu'au Sacre des Rois de France. Il a été fait du temps de François I^{er}. C'est Raphaël d'Urbain qui en a tracé les tableaux en cartouche, brodés de soie nuée, représentant l'histoire de Moïse. Ce chef-d'œuvre de plusieurs arts combinés, est composé d'un lit, d'un dais, de quatre fauteuils, de dix-huit pliants, d'un tapis de table & d'un écran.

Les appartemens du Roi & de la Reine ainsi que les maisons qui ont été occupées par Monsieur & Madame, Monseigneur le Comte d'Artois & Mesdames Clotilde & Elisabeth, étoient meublés très-richement & des plus belles tapisseries des Gobelins.

La Chapelle du Cardinal de Richelieu.

Cette Chapelle se nomme ainsi, parce qu'elle est un don que ce Ministre fit à la Couronne par un contrat, en date du 1^r Juin 1636. Le fond est dor massif, travaillé en filigrane, enrichi de diamans, & d'un genre d'émail en relief, dont le secret n'existe plus. Cette Chapelle est composée d'une Croix, de deux chandeliers, de deux figures dont l'une représente la Vierge portant Notre Seigneur, & l'autre S. Louis dans ses habits royaux; d'un calice avec sa patene, de deux burettes, d'un goupillon & d'un ciboire pour la communion, garni de rubis cabochons.

L'or de cette Chapelle pèse 187 marcs, 6 onces. Il y a 355 rubis, & 9013 diamans. Malgré cette richesse considérable, il est peu de connoisseurs qui ne s'étonnent encore davantage de la forme & du précieux fini qu'on y observe.

La Nef.

La Nef est un vase d'or dans lequel sont renfermées les serviettes dont se sert Sa Majesté, & c'est un Aumônier qui l'ouvre quand Elle en change. Il n'y a que le Roi & la Reine qui puissent en avoir une. Cette Nef est d'or massif, émaillé, ciselé de feuilles de résend, garni de diamans, de rubis & saphirs; elle est surmontée de figures de dauphins, des armes de France & de Navarre. Elle a été donnée en présent à Louis XIV, par la Ville de Paris dont elle représente les armes, le corps étant celui d'un vaisseau, soutenu par quatre Divinités Maritimes, posé sur un socle qui est appuyé sur huit tortues. Ce chef-d'œuvre est de la composition du célèbre Bassin le pere, Orfèvre du Roi; son poids est de 105 marcs, 6 onces; le cadenas est aussi d'or massif, d'une belle forme, mais simple, & de la main du célèbre Germain pere. Il est du poids de 16 marcs six onces. Cette piece renferme le sel & le poivre qui servent au Roi.

(D) Pour ne point interrompre l'ordre & la liaison des faits, on a cru devoir porter ici la description des embellissemens de l'Eglise & des décorations auxquelles avoient présidé les sieurs Girault & Boquet, que leurs talens ont fait nommer Inspecteurs Généraux des Menus-Plaisirs.

Une Galerie couverte, de 306 pieds de longueur sur 18 de largeur, construite en peme douce, depuis la grande Salle de l'Archevêché, jusqu'au coin de la place qui est devant l'Eglise, étoit formée de 21 arcades de chaque côté, portées sur

un soubassement en marbre blanc. A l'extérieur étoit un entablement d'ordre Dorique, surmonté d'un socle. Des trophées décorent les Archivoltes intérieures; le plafond étoit distribué en panneaux & plates-bandes chargés de rosettes; une balustrade peinte en marbre, régnoit aussi au bas de ces arcades.

Au bout de cette galerie, sur le retour de la place & devant la façade de l'Eglise, avoit été jointe une colonnade d'ordre Dorique, ayant 234 pieds de longueur sur 21 de largeur; elle étoit composée de 13 entre-colonnemens & de deux avant-corps, au-dessus desquels étoit un attique en pavillon carré. L'un de ces avant-corps étoit en face de la grande place de l'Eglise; l'autre, à trois entre-colonnemens de retour, où la colonnade se réunissoit à la galerie. Le fond de cette galerie étoit décoré de superbes tapisseries de la Couronne. Sur la partie antérieure, étoit une balustrade entre chaque colonne, à la hauteur du socle. Le plafond étoit distribué en plates-bandes & panneaux remplis de rosettes & autres ornemens. Différens trophées militaires étoient représentés sur les fonds, qui formoient la partie postérieure des entre-colonnemens du côté de l'Eglise. On voyoit dans les plafonds ou voussures des deux Pavillons, différens attributs relatifs à la cérémonie. Des médaillons entre-mêlés de guirlandes, ornoient l'extérieur de ces pavillons; toute la longueur de cette colonnade étoit couronnée par un entablement d'ordre Dorique, terminé par un socle. La décoration entière de cette colonnade étoit peinte en marbre blanc veiné.

Dans le soubassement de l'entrée du Jubé, du côté de la Nef, étoient pratiquées deux grandes tables, où l'on avoit peint de grandes fleurs de lis, dont les compartimens étoient en lozanges.

La nef de l'Eglise étoit fermée par des barrières à hauteur d'appui posées entre les piliers. On avoit établi, de chaque côté, des banquettes, d'où le public devoit voir passer le Roi & le cortège. Les piliers de l'Eglise, ainsi que les côtés, étoient couverts de très-belles tapisseries, & quantité de lustres étoient suspendus à la voûte de l'Eglise.

Toute la partie du chœur que l'on avoit agrandi, étoit fermée par un ordre de colonnes Corinthiennes. Un soubassement en voussure servoit de base à celles qui étoient au dessus des stalles des Chanoines. Ce soubassement en marbre blanc veiné, étoit chargé de différens attributs de l'Eglise, & décoré de consoles à plomb, de colonnes & de guirlandes en or: les colonnes peintes en breche violette avec leurs cannelures, bases & chapiteaux en or, faillioient devant les piliers de l'Eglise, masqués par un arrière-corps en marbre blanc veiné, avec de grandes figures en or, qui portoient des guirlandes garnies de lumières.

On avoit pratiqué dans la distance des piliers; des tribunes qui de chaque côté s'étendoient depuis le jubé jusqu'au sanctuaire. Dans chaque tribune étoient des gradins en amphithéâtre, éclairés par un

lustre suspendu au milieu du plafond. Les fonds & les côtés étoient en marbre blanc veiné; au devant, étoit une balustrade, dont les ornemens des balustres étoient en or; les Tribunes étoient occupées par les Dames & Seigneurs de la Cour.

Au dessus de cette colonnade & dans tout le contour du chœur, régnoit un entablement dont les moulures & les autres ornemens étoient taillés en or; il étoit surmonté d'un socle de marbre blanc; des groupes d'enfans en marbre blanc & portant des lumieres, étoient à plomb des colonnes. Des tapisseries de la Couronne étoient tendues, & régnoient au dessus de toute la longueur de cet entablement.

Des deux côtés du Sanctuaire étoient deux grandes Tribunes magnifiquement décorées; celle de la droite étoit destinée pour la Reine, Madame, Madame Clotilde, Madame Elisabeth & pour les Princesses & Dames qui les accompagnoient, & celle de la gauche, pour le Nonce du Pape & pour les Ambassadeurs.

Entre la nef & le Chœur, on avoit élevé un Jubé auquel on montoit par deux escaliers droits; au milieu du Jubé, étoit le trône du Roi, au dessus duquel un dais de velours violet, étoit élevé sur quatre colonnes entourées de satin violet, semées de fleurs de lis d'or, où le Roi devoit être assis après son Sacre; le fond du trône étoit à jour, afin que rien ne pût cacher le Roi au public qui se trouvoit dans la nef.

Au fond du Chœur, étoit une partie circulaire ornée de colonnes, ainsi que les parties latérales & garnies de gradins en amphithéâtre sur le devant, & un peu plus bas, étoit l'orchestre destinée pour la Musique.

On avoit pratiqué aussi derrière les stalles des Chanoines, des Tribunes basses garnies de gradins en amphithéâtre.

Le grand Autel étoit paré d'un magnifique ornement de drap d'argent galonné d'or, chargé des armes de France & de Navarre en broderie, dont le Roi avoit fait présent à l'Eglise de Rheims, qui l'avoit reçu le 7 Juin du sieur Papillon de la Ferté, chargé par Sa Majesté de le remettre au Chapitre, ainsi que des burettes & une aiguere, & la jatte de vermeil. Les marches de l'Autel & le reste du Chœur, étoient couverts de tapis de la fayonnerie. A quelque distance, & vis-à-vis de l'Autel, on avoit élevé un dais de velours violet semé de fleurs de lis d'or en broderie, sous lequel étoit un Prie-Dieu couvert d'un grand tapis de velours violet, de même que le fauteuil, placé sur l'estrade du Prie-Dieu. Les sieges ou formes, sur lesquels devoient être placées toutes les personnes qui étoient invitées à cette auguste cérémonie, étoient couverts de velours violet brodé de fleurs de lis d'or. Sur le bord du trône, étoit un Prie-Dieu couvert comme celui du Chœur, ainsi que les bancs qui étoient aux deux côtés du trône & sur lesquels les Pairs Ecclésiastiques devoient être placés. Au bas du trône, étoient deux sieges,

un à droite, pour le Grand Chambellan, & l'autre à gauche, pour le premier Gentilhomme de la Chambre. Sur une plate forme avancée entre les deux escaliers, par lesquels on montoit au Jubé; on avoit placé un siege pour le Connétable, & plus avant près de l'appui de la plate forme, l'un à droite pour le Garde des Sceaux, représentant le Chancelier de France, & l'autre à gauche pour le Grand Maître de la Maison du Roi. Au bout & à la droite du Jubé, on avoit dressé un Autel sous un dais, pour y dire une Messe basse pendant celle du Chœur. Vis-à-vis, & de l'autre côté du Jubé, étoient deux sieges, un, pour le Grand-Ecuyer de France, & l'autre, pour le Grand-Maître de la Garderobe. Les deux escaliers qui avoient été élevés aux deux côtés de la porte du Chœur, pour monter au trône du Roi, étoient couverts de tapis, dont le milieu étoit semé de fleurs de lis d'or, & le devant du Jubé, du côté du Chœur, étoit orné de tapis de velours violet brodé de fleurs de lis d'or.

(E) Les Conseillers d'Etat & les Maîtres des Requêtes, se sont assemblés à l'Abbaye de Saint-Denis, d'où ils sont partis en Corps, précédés des deux Huissiers des Conseils, les sieurs Spire & Guery, & de deux Huissiers de la Grande Chancellerie, les sieurs Camusat & Farmain. Les Conseillers d'Etat, vêtus de robes de satin noir à collet carré, manches à bottes retroussées, & manches pendantes par derrière, ceintures de soie noire à glands d'or, chapeaux à cordons & glands d'or, & gants à franges d'or. M. Turgot en sa qualité de Contrôleur-Général, étoit en habit noir & manteau, gants blancs à franges d'or, & canne à bec à corbin en or.

Les Maîtres des Requêtes étoient vêtus de robes de satin noir à grandes manches, avec ceintures de soie noire à glands d'or, chapeaux à cordons & petits glands d'or, & gants à franges d'or.

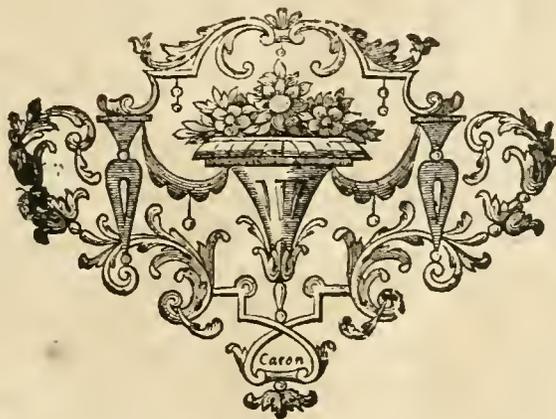
Les Huissiers des Conseils & de la Grande Chancellerie, avoient des robes de satin noir à collet carré, manches en bottes retroussées, & manches pendantes par derrière, chapeaux à cordons & petits glands d'or, & gants à franges d'or, les Huissiers des Conseils ayant au col une chaîne d'or avec une médaille, & ceux de la Chancellerie, une chaîne d'or, ornée de trois fleurs de lis.

Les Secrétaires du Roi qui ont assisté au Sacre en vertu de la lettre de cachet adressée par le Roi à leur Compagnie, étoient vêtus de robes de satin noir, à collet carré, grandes manches retroussées avec glands d'or, & manches pendantes par derrière, chapeaux à cordons & petits glands d'or & gants à franges d'or.

Les Sieurs Camusat & Farmain, Huissiers de la Grande Chancellerie, portoient les masses à côté de M. le Garde des Sceaux, & devoient les abaisser à l'arrivée du Roi, & pendant la cérémonie.

(F) Sa Majesté avant son départ avoit fait présent à la Ville de Rheims de 25000 liv. pour détruire la Porte aux Ferrons & élargir en cet endroit la voie publique qui conduit à la Place Royale. Elle avoit aussi fait un don de 50000 liv. en faveur du College dont elle avoit posé la premiere pierre le 13 du mois, & avoit répandu outre cela beaucoup d'autres aumônes. Dans la matinée du jour qui alloit éloigner le Roi d'une Ville si heureuse de le posséder, le Maréchal Duc de Duras lui présenta une belle estampe allégorique de son Sacre, de l'invention de l'Abbé de Lubersac: cette estampe, dont Sa Majesté parut être satisfaite, a été dessinée par le Sieur Monet: elle sera précieuse à toute la Nation, par la plus exacte

ressemblance qui ait encore été faite de son Souverain. Sa Majesté mit le comble à toutes ses bontés, en témoignant au Sieur Rouillé d'Orfeuil, Intendant de la Province de Champagne, sa satisfaction de l'ordre avec lequel tout s'étoit passé pendant son séjour à Rheims, & en le chargeant de faire connoître aux Habitans combien Elle étoit contente de leur zele & de leur tendre attachement. La Reine a bien voulu aussi marquer sa satisfaction de la maniere la plus touchante, & donner les mêmes ordres à l'Intendant de Champagne, qui sur le champ fit assembler le Corps de Ville, pour lui faire part des nouvelles preuves de bontés de Leurs Majestés







217-12
L.H.

